

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

39°

TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 30 Mai 2013 - 20 Radjeb 1434 - N° 286 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



COOPÉRATION
M. Sellal reçoit
le ministre
des AE
des Emirats
arabes unis

Page 3



ALGÉRIE-OPEP
M. Yousfi
à la réunion de
l'Opep demain
à Vienne

Page 3



50e ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION
DE L'OUA

L'Algérie a annulé
plus de 902 millions
de dollars de dettes
détenues sur
14 pays africains

Page 8

LE PREMIER MINISTRE INAUGURE LA 46^e FIA SOUS LE SIGNE DU «RENOUVEAU ÉCONOMIQUE»



Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal a inauguré hier après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger la 46^e édition de la Foire internationale d'Algier (FIA) qui accueille 945 entreprises nationales et étrangères. Page 3



INVESTISSEMENT
Le montant maximum pour l'obtention d'un micro-crédit relevé pour les wilayas du Sud

Page 4



CRÉATION D'UN DOSSIER FISCAL
La DGI réduit sensiblement les documents relatifs aux déclarations de la fiscalité

Page 8

SCIENCE et VIE
QU'EST-CE QUE
L'ANÉVRISME ?

Pages 12-13

HISTOIRE
Unité du Maghreb et combat anticolonialiste de l'ENA au Front d'Unité et d'Action

Page 14

FOOTBALL

STAGE DE PRÉPARATION AVANT ALGÉRIE-BURKINA-FASO

Intense préparation des Verts à Sidi Moussa

Page 22

JUSTICE

ALGER
25 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire

Page 17



MÉTÉO 22° à Alger

RÉGIONS NORD : DES PLUIES AU CENTRE ET À L'EST

- Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies vers les régions Centre et Est en cours de journée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (30/50 km/h) près des côtes et (20/40 km/h) vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

39° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD : DES FOYERS ORAGEUX AU SUD

- Temps passagèrement nuageux sur l'extrême Sud et le Hoggar/Tassili avec localement foyers orageux isolés. Les vents seront variables (30/40 km/h) avec soulèvements de sable sur le Sud-Ouest, la Saoura et le Sahara Central.



CE MATIN
À 10H

Kassa Aïssi
responsable à la
communication
du parti du FLN
à l'antenne
d'Ennahar TV

Mardi dernier, c'était Mohamad-Seghir Kara qui a défendu les positions du mouvement des "redresseurs et d'authenticité", un courant attaché l'éthique et à la morale dans l'action politique sur les faiseaux d'Ech Chourouk TV.

SOUK- AHRAS Belayat se félicite de la solidité des institutions de la République

Abderrahmane Belayat était à Souk Ahras pour commémorer la mémoire de Mohamed-Chérif Messadie. Dans un discours attendu, il a développé la démarche adoptée depuis le 3 février pour réunir les conditions politiques et organiques à la tenue de la 7^e session ordinaire du Comité central du parti du FLN: inscription des candidats à l'élection du nouveau secrétaire général devant la commission de candidatures, répondre aux critères de l'éligibilité, et respecter le choix des membres du Comité central qui s'exprimerait à travers un vote à bulletins secrèts. Un point important du discours est consacré à la permanence des institutions de la République qui ont fait la preuve de leur solidité à maintes reprises, plus particulièrement à la suite de l'absence du président de la République dont la santé est rétablie et qui retrouvera le pays dans les prochains jours.



MÉTÉO 22° à Alger

SAMEDI 1^{ER} JUIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance

A l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le Forum de la Sûreté Nationale accueillera samedi 1^{er} juin à 9h, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, une conférence qui sera animé par la commissaire divisionnaire Mme Kheira Messaoudène, chef du bureau national de la protection de l'enfance et de la délinquance juvénile à la direction de la Police judiciaire et un représentant du bureau de l'Unicef en Algérie.



| | | | | |
|-------------|-----|-----|-----|-----|
| Alger | max | 22° | min | 11° |
| Oran | max | 24° | min | 12° |
| Annaba | max | 23° | min | 11° |
| Béjaïa | max | 25° | min | 13° |
| Tamanrasset | max | 39° | min | 23° |

No comment

AFFAIRE DU TRAFIC D'ENFANTS :
12 ANS DE PRISON FERME POUR LES MÉDECINS TRAFIQUANTS



ORAN Relogement de 202 familles de haï Sidi El Houari

Pas moins de 202 familles qui habitaient dans des logements précaires à la cité «Scaléra» de haï Sidi El Houari (Oran) ont été relogées hier, a-t-on constaté sur place. Ces familles ont été relogées à l'ilot 1 de la cité à 500 Logements de Gdyel, à l'est d'Oran, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. M. Boucetta Habib, père de famille de 5 membres, qui vivait dans des conditions difficiles dans une seule pièce, s'est dit très heureux de pouvoir bénéficier d'un F3 décent. Un autre bénéficiaire, M. Grine s'est dit ému de voir enfin le calvaire de longues années terminé. Cette opération de relogement a été précédée par deux autres : la première le 18 avril dernier ayant touché 105 familles et la deuxième le 1^{er} mai courant qui a concerné 175 familles, a-t-on rappelé.

SNTF Les dessertes de train entre Alger et 4 wilayas de l'Est du pays annulées demain

Les dessertes de trains de voyageurs reliant Alger à Constantine, Batna, Béjaïa et Sétif seront annulées, en aller-retour, durant la journée du demain, a annoncé hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

Cette perturbation est due aux travaux de confortement du talus au point kilométrique (PK) 72+400 de la ligne Alger-Constantine, dans la commune de Lakhdaria (Bouira), a expliqué la SNTF. Toutefois, les trains Alger-Annaba ainsi que le service banlieue Alger-Thenia (aller-retour) seront assurés, a ajouté le communiqué.



CONSTANTINE Les pionniers du mouvement scout honorés

Les jeunes louveteaux des scouts musulmans d'Algérie (SMA) de Constantine ont honoré, hier au théâtre régional de la ville, les pionniers des SMA à l'occasion de la célébration du 72^e anniversaire de leur organisation.

Dans une allocution inaugurale des activités célébrant cette journée, M. Abderrahim Boukerzaza, commissaire de wilaya des SMA, a réitéré l'importance de cette «école du nationalisme» fondée en 1936 à l'initiative de Mohamed Bouras, assassiné

en 1941 par les forces d'occupation coloniales.

Il a souligné pour la circonstance, le devoir du mouvement scout d'être fidèle à la ligne tracée par les fondateurs de cette organisation dont plusieurs cadres et dirigeants de la révolution de novembre 1954 étaient des élèves.

Les cadets, cadettes, éclaireurs, routiers et pionniers représentant les 22 groupes actifs du mouvement scout de la wilaya de Constantine ont ensuite organisé un défilé symbolique

au centre ville avant d'assister à un hommage posthume rendu aux pionniers du mouvement «ke-chefs» le moudjahid Bachir Djilah et le routier Boubakeur Gharzouli, tous deux récemment décédés.

La célébration de cette journée a été également marquée par la remise de diplômes d'honneur et de prix symboliques aux lauréats des différents concours et tournois sportifs organisés pour la circonstance avant d'entonner des chants patriotiques divers.

M. SELLAL INAUGURE LA 46^E ÉDITION DE LA FIA

Sous le signe du «Renouveau économique»

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal a inauguré hier après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger la 46^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA).



Le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Placée sous le signe du «Renouveau économique», cette manifestation économique verra la participation de 945 entreprises nationales et étrangères et se focalisera sur les opportunités de partenariat économique multiforme entre les opérateurs économiques.

Les quelque 536 entreprises étrangères représentées à la FIA viennent d'une trentaine de pays, dont 25 sous pavillons officiels: 8 pays d'Europe, 6 pays arabes, 5 des Amériques, 4 d'Asie et 2 d'Afrique.

Une trentaine de firmes étrangères venant d'Espagne, d'Italie, du Pakistan, du Canada, d'Inde, du Liban, du Maroc, d'Iran et des Emirats arabes unis participent individuellement à cette édition.

Une superficie de près de 11.000 m² est réservée aux entreprises étrangères, soit plus du cinquième de la superficie globale de cette foire qui s'étale sur 46.331 m².

Lors de cette foire qui va durer jusqu'au 4 juin, des matinées professionnelles réservées exclusivement aux hommes d'affaires sont prévues durant cette édition consacrant ainsi l'aspect de plus en plus professionnel de l'événement.

Ces matinées prévues les 30 mai, 1^{er} et 2 juin devront permettre aux 50.000 visiteurs professionnels attendus d'avoir des relations d'affaires qui pourront aboutir, à terme, à des partenariats mutuellement bénéfiques.

Concernant les secteurs d'activités représentées, la participation nationale sera dominée par le secteur de l'énergie et des industries chimiques et pétro-chimiques (10,44%), suivie du secteur des industries agro-alimentaires (9,45%), du secteur des services (9,45%) et de celui des industries manufacturières (8,75%). Le Cameroun a été retenu comme invité d'honneur de la 46^e FIA, devenant le premier pays africain à bénéficier de cette qualité.

M. Sellal reçoit le ministre des AE des Emirats arabes unis

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères de l'Etat des Emirats arabes unis (EAU), Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane.

L'audience s'est déroulée en présence des ministres de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani et de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, M. Amara Benyounès.

Le ministre émirati des Affaires étrangères était arrivé auparavant à Alger à la tête d'une importante délégation économique. La veille de cette visite, le responsable émirati a affirmé dans une déclaration à l'APS que «des relations unissant l'Algérie et l'Etat des Emirats arabes unis, sans cesse croissantes, revêtent aujourd'hui un caractère multidimensionnel», souhaitant voir «les investissements émiratis en Algérie s'intensifier davantage». «Nous sommes partenaires au dialogue aux plus hauts niveaux gouvernementaux et nos vues convergent autour des questions in-

ternationales pressantes, de la sécurité régionale et de la coopération bilatérale», a encore indiqué Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane.

● Le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis (EAU), Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane, a achevé hier une visite de travail en Algérie.

Le ministre émirati a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene à Alger par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Chérif Rahmani.

Cette visite a permis aux deux parties, algérienne et émirati, de procéder à l'évaluation de la coopération bilatérale à la lumière de la dernière session de la commission mixte, tenue les 12 et 13 mai 2013 à Abou Dhabi. Elle a été, également, l'occasion d'échanger des vues et de se concerter sur les questions intéressant le monde arabe et sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun.

ALGÉRIE-CICR
M. Ould Kablia
reçoit le président
du Comité international
de la Croix-Rouge

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a reçu hier à Alger, le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer. Dans une déclaration à la presse, M. Maurer a qualifié son entretien avec Ould Kablia de «très positif» et de «très franc», ajoutant avoir «pris note des réformes en cours ou accomplies en Algérie». «L'objectif de ma visite consiste à développer une relation déjà importante entre le CICR et l'Algérie», a-t-il dit, estimant qu'il était «important» pour le CICR d'avoir un «échange» sur la situation en Algérie et les «défis relatifs à la sécurité intérieure». M. Maurer a relevé que le CICR et l'Algérie «partagent leurs expériences» sur les questions liées aux droits humains et à la gestion de l'ordre public.

ALGÉRIE-OPEP
M. Yousfi à la réunion de l'Opep
demain à Vienne

Le ministre de l'Energie et des Mines M. Youcef Yousfi, participera demain à Vienne à la 163^e réunion ministérielle de l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep), a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette réunion sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et ses perspectives, précise la même source. Le prix du panier de l'Opep, dont le Sahara Blend (Algérie), qui avait franchi le seuil des 100 dollars le début du mois de mai en cours dans le sillage d'une légère reprise des cours sur les marchés mondiaux, reste loin du pic atteint en février de 114,94 dollars. La tendance actuelle des prix du panier Opep est étroitement liée à l'évolution des prix du brut sur les marchés mondiaux qui pâtissent des difficultés budgétaires notamment en zone euro. Par ailleurs, l'Opep a maintenu sa prévision de demande mondiale de brut en 2013 à 89,66 millions de barils par jour (mbj), selon son dernier rapport mensuel. Lors de sa 162^e réunion tenue en décembre dernier, l'organisation avait maintenu inchangés ses quotas de production à 30 millions de barils par jour.

A RETENIR...

La 46^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) regroupe 945 entreprises nationales et étrangères.

- Durée de la manifestation : du 29 mai au 4 juin
- Thème: «Renouveau économique».
- Entreprises participantes: 945 dont 536 étrangères
- Participants : 32 pays dont 25 sous pavillons officiels et 7 pays à titre individuel.
- Pays arabes : Egypte, Irak, Jordanie, Palestine, Soudan et Tunisie.
- Pays européens : Turquie, Allemagne, France, République tchèque, Pologne, Autriche, Portugal, Grande-Bretagne.
- Pays d'Amériques : Argentine, Brésil, Cuba, Etats-Unis et Pérou
- Pays asiatiques : Chine, Vietnam, Iran et Malaisie.
- Pays africains : Cameroun, Sénégal.
- Superficie globale occupée : 46.331 m²
- Superficie occupée par les exposants étrangers : 10.932 m²
- Superficie occupée par les exposants nationaux : 30.399 m²
- Invité d'honneur : Le Cameroun
- Nombre d'entreprises camerounaises: 51
- Principaux secteurs présents : Energie et pétrochimie, agroalimentaire, Industries manufacturières, textile et prêt à porter, BTPH, matériaux de construction, mécanique, sidérurgie, métallurgie, artisanat, industries électroniques et pharmacie.

8^e session

du Conseil maghrébin des finances à Marrakech

Les travaux de la 8^e session du Conseil ministériel maghrébin chargé des finances et de la monnaie ont débuté hier après-midi à Marrakech (sud du Maroc) en présence des cinq ministres des pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA) dont M. Karim Djoudi, ministre des Finances qui conduit la délégation algérienne.

L'ordre du jour de la réunion porte notamment sur l'examen de la coopération dans les domaines des douanes et des impôts, de l'assurance et de la réassurance, ainsi que de la mise en place de la Banque maghrébine de l'investissement et du commerce extérieur (BMICI).

Les responsables maghrébins feront également une évaluation sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la 7^e session de ce Conseil, tenue à Alger en mars 2010. La session a été précédée mardi et hier matin par la réunion des experts qui ont fait le bilan des travaux des groupes de travail et des comités relevant du Conseil entre les deux sessions, portant sur la coopération dans le domaine fiscal et dans le secteur douanier ainsi que le dossier de la BMICI et les étapes à franchir pour permettre son lancement effectif avant la fin 2013.

La session sera sanctionnée par la signature d'un procès-verbal de la réunion préparé par les experts. Outre M. Djoudi, la rencontre regroupe MM. Nizar Baraka, ministre marocain de l'Economie et des Finances, Elyès Fakfakh, ministre tunisien des Finances, Abdelkrim Al Kilani, ministre libyen des Finances et Thiam Diombar, ministre mauritanien de l'Economie et des Finances ainsi que Habib Benyahia, secrétaire général de l'UMA Habib Benyahia.

Cette 8^e session se tient en parallèle aux travaux des Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) dont l'ouverture officielle aura lieu aujourd'hui à Marrakech sous le thème «La transformation structurelle de l'Afrique» et auxquelles prendront part quelque 2.500 personnes dont les chefs d'Etat, des ministres du secteur, des gouverneurs des banques centrales et des chefs d'entreprises venant des pays membres de l'institution.

SANTÉ

Rassemblement de l'Intersyndicale de la santé devant le ministère réclamant la prise en charge de leurs revendications

L'Intersyndicale de la santé regroupant les syndicats des praticiens, spécialistes et psychologues s'est rassemblée, hier, devant le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour réclamer la prise en charge de leurs revendications statutaires et socioprofessionnelles.

Les trois syndicats des professionnels de la santé ont débuté, lundi, une grève cyclique de trois jours, pour la quatrième semaine consécutive, au terme de laquelle les membres de leurs conseils nationaux ont observé un sit-in devant le ministère de tutelle.

Les représentants de chaque syndicat ont formulé une demande de réunion avec le ministère de la Santé, en tant qu'«entité indépendante et autonome» et non pas au nom de l'Intersyndicale qui, selon eux, n'est pas une entité juridique, mais un groupe de «coordination et de concertation». Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le D' Lyes Merabet a indiqué que son syndicat attendait que la tutelle fixe une date pour cette réunion, comme cela a été le cas avec le Syndicat des enseignants en paramédical et celui des corps communs de la santé, afin, a-t-il expliqué, d'aboutir à des négociations et à des solutions «concrètes». De son côté, le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique, le D' Mohamed Youssi a affirmé que son syndicat était prêt à mettre un terme à la grève si le ministère de la Santé respectait ses engagements et ses promesses. Pour sa part, le président du Syndicat national des psychologues, Khaled Kedad, a insisté sur l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des psychologues exerçant dans le secteur public. Les conseils nationaux des trois syndicats se réuniront, aujourd'hui, pour décider de la poursuite du mouvement de grève ou de sa suspension. Les principales revendications de l'Intersyndicale de la santé sont liées à l'amendement des statuts particuliers, à l'attribution de primes de contagion et d'intéréssement, à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles et à l'ouverture des concours d'accès aux grades de praticien chef. Le porte-parole du ministère de la Santé, Slim Belkessam, a indiqué à l'APS que les portes du dialogue sont ouvertes, à condition que le dialogue se fasse de manière «correcte» et qu'il n'y ait pas de revendications «rédhibitoires». A cet effet, il a fait savoir que le secrétaire général du ministère de la Santé avait reçu, lundi, l'un des présidents des deux syndicats de praticiens et que ce dernier avait insisté sur des revendications «impossibles à satisfaire». Il a, ainsi, appelé les syndicalistes à «s'inscrire dans une logique de consensus et de négociation».

INVESTISSEMENT

Le montant maximum pour l'obtention d'un micro-crédit relevé pour les wilayas du Sud

Le montant maximum pour bénéficier du dispositif du micro-crédit dans les wilayas du sud a été revu à la hausse en vertu d'un nouveau décret présidentiel publié au *Journal officiel* no 25.

Ce nouveau texte signé fin avril par le président de la République Abdelaziz Bouteflika vient compléter celui de mars 2011 relatif au dispositif du micro-crédit de mars 2011.

Il stipule qu'outre les avantages prévus par la réglementation en vigueur les bénéficiaires des micro-crédits peuvent obtenir «un prêt non rémunéré au titre de l'achat de matières premières dont le coût ne saurait dépasser 100.000 DA». «Ce montant peut atteindre 250.000 DA dans les wilayas d'Adrar, Béchar, Tindouf, Biskra, El Oued, Ouargla, Ghardaïa, Laâghouat, Illizi et Tamanrasset», précise le texte.

Le financement des projets d'achats de matières premières dans ces wilayas se fera conformément aux dispositions de la loi de finances 2005.

Un décret exécutif, publié au même JO, définissant le niveau d'aide accordée aux bénéficiaires du micro-crédit, précise que le niveau de cette aide est fixé à 29% du coût global de l'activité, au titre de la création d'activité, par l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité pour un montant qui ne saurait dépasser 1 million de



dinars. Il est fixé à 100% du coût global (au titre de l'achat de matières premières), qui ne saurait dépasser 100.000 dinars, un coût qui peut atteindre 250.000 dinars, dans les wilayas du Sud suscités. Il est à rappeler que dans le cadre de la loi, le micro-crédit est défini comme étant un prêt accordé à des catégories de citoyens sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens cibles à travers la création d'activités de production de biens et services ainsi que d'activités commerciales.

Il est destiné à la création d'activités, y compris à domicile, par l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité pour un montant qui ne saurait dépasser 1 million de dépenses nécessaires au lancement de l'activité.

Les bénéficiaires du micro-crédit doivent, lors de la création de leurs activités, à titre individuel, satisfaire à des conditions liées notamment l'âge, au savoir-faire et au niveau de l'apport personnel. Par ailleurs, selon un autre décret exécutif fixant le fonctionnement du fonds d'affection spécial «Fonds de soutien au micro-crédit», il est précisé que ce fonds couvre l'octroi de ces prêts, le financement d'achat des matières premières dans les wilayas du Sud sur trois ans (2012-2013-2014), la bonification des taux d'intérêt et les frais de fonctionnement de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (An gem).

HABITAT

Octroi de l'agrément d'agent immobilier : prorogation des délais de dépôt des dossiers à fin décembre

Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a prorogé au 31 décembre prochain, le délai de dépôt des dossiers de régularisation pour l'octroi de l'agrément de l'agent immobilier.

Les agents immobiliers concernés sont tenus de déposer leurs dossiers auprès des services concernés au ministère de l'Habitat, selon une note du ministère publiée dans la presse nationale.

Le dossier de régularisation doit être déposé par le requérant

conformément aux dispositions de l'article 10 du décret exécutif 18-09 du 20 janvier 2009.

Il s'agit, selon la note, des personnes physiques, l'agence immobilière, le chargé de la gestion des biens immobiliers, les agents immobiliers n'ayant pas cumulé cinq années d'activité ainsi que les personnes morales.

Le décret exécutif 154-13 régissant la profession d'agent immobilier est publié au *Journal officiel* du 25 avril 2013.

BANQUE

Le CPA réalise un bénéfice net de plus de 15 milliards de DA en 2012

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a réalisé un bénéfice net de 15,44 milliards de DA (environ 208 millions de dollars) en 2012 contre 13,25 milliards (mds) de DA en 2011, selon le bilan de cette banque publique adopté la semaine dernière par l'assemblée générale.

Les comptes sociaux relatifs à l'exercice de 2012 font ressortir un total bilan du CPA de 1,152 milliards de DA, lit-on dans le procès-verbal de l'assemblée générale

de la banque publié dans la presse.

Le bénéfice de cette banque, dotée d'un capital social est de 48 milliards de DA, sera affecté à hauteur de 5 milliards de DA en dividendes, 9,6 milliards de DA en réserves facultatives tandis que le reste soit 772 millions de DA ou 5% du montant sera placé au titre des réserves légales.

Par ailleurs, l'assemblée générale, après avoir pris note de la résolution du

Conseil des participations de l'Etat portant réévaluation du projet de l'hôtel «les Falaises» d'Oran et son mode de financement par le Société d'investissement hôtelier (SIH) autorise la participation de la banque à l'augmentation du capital de cette société.

Ainsi le CPA est autorisé à participer à l'augmentation du capital de la SIH à hauteur de 271 millions de DA.

UNIVERSITÉ

Lancement d'un cycle de rencontres «étudiants-industrie» à Oran

Un cycle de rencontres entre étudiants et cadres du secteur industriel, intitulé «Atelier-Métier», a été lancé hier à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (Enpo).

Cette initiative vise à «poser les jalons d'une passerelle solide entre l'université et son environnement économique», a souligné Mme Aïn Yala Camila, enseignante à l'ENPO et chargée de la mise en œuvre de ce programme. Une centaine d'élèves-ingénieurs de l'Enpo ont assisté à la première

journée thématique animée par des cadres du groupe Lafarge, spécialisé dans les matériaux de construction, comptant plusieurs sites en Algérie dont une usine à Oggaz (wilaya de Mascara). Des communications sur les procédés de fabrication du ciment et du béton ont été présentées lors de cette rencontre également marquée par des interventions autour des «innovations dans le domaine des matériaux de construction» et des «métiers du monde de la cimenterie».

Cette première journée «Atelier-Métier» était destinée aux étudiants des filières mécanique, électricité, génie civil et management, a précisé Mme Camila en rappelant que le groupe Lafarge est déjà lié avec l'Enpo par une convention de stages pour accompagner la phase pratique des enseignements.

Le choix de cette société s'explique par la proximité de l'usine de Oggaz et par sa position de leader mondial dans les matériaux de construction, a-t-elle indiqué avant

d'annoncer que la prochaine rencontre sera animée par la compagnie pétrolière nationale Sonatrach. Les représentants de Lafarge ont mis l'accent de leur côté sur le transfert de savoir-faire qui accompagne l'investissement de ce groupe en Algérie tout en escomptant l'intérêt des futurs ingénieurs de l'Enpo pour le créneau de la construction.

ALGÉRIE - FRANCE

15 projets de partenariat identifiés entre entreprises algériennes et françaises

Une quinzaine de projets de partenariat ont été identifiés par des opérateurs économiques algériens et français, lors d'un forum de partenariat qui a pris fin hier à Alger, a indiqué à l'APS, Jean Paul Bacquet, président de l'Agence française pour le développement international des entreprises (Ubifrance).

«Il y a 15 projets en négociation avec une forte volonté d'aboutir car ils correspondent à un véritable besoin», a-t-il annoncé en marge des ateliers organisés lors de ce forum qui a débuté mardi.

Le même responsable a donné l'exemple d'un projet de partenariat dans la sécurité d'alimentation en électricité pour éviter les coupures de courant dans les unités de production, comme il a aussi cité le cas d'un opérateur algérien à la recherche d'un partenariat pour la fabrication de batteries destinées à l'industrie automobile.

Alain Boutebel, directeur Ubifrance Algérie, a sérié les autres projets concernés par le partenariat. Il s'agit de ceux ayant trait au matériel d'emballage de l'agroalimentaire, à la boulangerie industrielle, aux dépôts pétroliers, à la formation et l'expertise et aux systèmes de surveillance.

Il s'agit aussi de projets liés à la fabrication de taximètres, de tablettes numériques, et à l'installation de centres d'incinération de déchets ou de production peinture en bâtiment de haut de gamme et à la plasturgie.

Selon M. Boutebel, les sociétés vont continuer leurs discussions durant les prochains jours pour aboutir à la signature probable des contrats, précisant que cette année, seules les sociétés ayant des projets ont assisté au forum.

Passer au stade de l'investissement de qualité

Elles sont 50 entreprises françaises et 120 algériennes à avoir procédé à des échanges durant le forum.

Il y a deux ans, lors du forum de 2011, quelque 130 françaises et 400 algériennes avaient participé à l'événement qui avait privilégié la quantité, a souligné M. Boutebel. Mais après cette expérience, «les Français cherchent à s'implanter avec de bons partenaires et de bons produits», a-t-il précisé. Lors des deux ateliers consacrés à la pharmacie et au BTP, les industriels algériens ont explicité leur désir de contracter des partenariats avec leurs homologues français.

Lors de ces rencontres, des gérants de carrières ou encore de laboratoires spécialisés dans l'analyse des matériaux et du béton ont exprimé leur volonté à développer leur production en partenariat. Dans le domaine du bâtiment, la responsable des équipements publics au ministère de l'Habitat a présenté les besoins du secteur aux entrepreneurs.

Lors des débats, les questions liées au foncier et aux normes de construction ainsi qu'à la collaboration avec les bureaux d'études ont été abordées à côté des nouvelles techniques de construction.

Les acteurs intervenants dans le secteur de la pharmacie sont, quant à eux, à la recherche de sous-traitants pour le traitement de l'eau et de l'air au sein des unités, a indiqué Abdelouahed Kerrar, président de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie.

Les entreprises françaises ont exprimé leur volonté de renforcer leur présence dans le secteur du médicament au vu des potentialités qu'il recèle avec un marché de 3 milliards de dollars par an, a indiqué Pierre Labbé, directeur général de Sanofi Algérie qui a rappelé l'existence d'un troisième projet d'usine qui sera installée à l'ouest d'Alger. Des rencontres B to B ont également eu lieu ce qui a permis aux autres besoins de partenariat de s'exprimer dans les domaines de la sous-traitance, de la pièce détachée, de l'agroalimentaire et dans celui du conseil aux entreprises.

APS

FINANCES

L'Algérie compte près de 4 000 entreprises avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de DA

Près de 4 000 «grandes entreprises» étrangères ou locales, réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 500 millions de DA, activent actuellement en Algérie, dont seulement la moitié passe par la Direction des grandes entreprises (DGE), a indiqué hier un responsable de la Direction générale des impôts (DGI).



«Nous comptons actuellement 2.060 entreprises au niveau de la DGE qui reste une structure relativement récente, mais qui va continuer à recevoir les dossiers des gros contribuables pour arriver à contenir les quelque 3.500 à 4.000 grandes entreprises que compte le pays», a déclaré à l'APS Mustapha Zikara, directeur de la législation et la réglementation fiscale à la DGI.

Les «grandes entreprises» sont celles qui réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 500 millions de DA et non plus à 100 millions de DA comme c'était le cas auparavant, a-t-il souligné en marge

d'une journée technique sur la fiscalité, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérienne (CCISA).

Ce relèvement du seuil d'éligibilité à la DGE doit d'ailleurs faire l'objet d'un arrêté ministériel qui n'a pas été encore publié, selon lui.

La DGE, censée devenir l'unique interlocuteur fiscal des gros contribuables depuis 2006, recouvre actuellement la totalité de la fiscalité pétrolière et environ la moitié de la fiscalité ordinaire du pays.

La majorité de ses contribuables sont pour le moment les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard de DA par an, selon une source de l'administration fiscale.

supprimée du jour au lendemain», a-t-il dit. M. Rolland voulait surtout savoir s'il serait possible dans un futur proche que des sociétés étrangères prêtent de l'argent à leurs filiales en Algérie sans être obligées de passer par une recapitalisation de ses filiales.

Une autre cadre de la DGI a laissé entendre que, si une telle mesure allait être décidée un jour, elle sera dans tous les cas conditionnée par le respect du principe de la concurrence loyale, c'est-à-dire que les taux d'intérêt imposés sur les prêts importés ne soient pas préférentiels par rapport aux taux pratiqués sur le marché local.

ALGÉRIE - CUBA

Un objectif commun de la coopération économique

L'Algérie et Cuba ont plaidé hier à Alger pour la promotion de leur coopération économique en vue de la hisser au niveau de leurs relations politiques, qualifiées d'«excellentes».

Intervenant à l'ouverture de la 18^e session de la commission mixte de coopération algéro-cubaine, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdellaziz Ziari et le ministre cubain du Commerce et de l'Investissement étranger, Rodrigo Malmierca Diaz, ont appelé à élargir la coopération bilatérale à de nouveaux secteurs d'activité, «à même de la promouvoir et de la renforcer davantage pour la hisser au niveau des relations politiques excellentes» qui unissent les deux pays.

Les deux ministres ont également appelé à actualiser l'accord cadre régisant la coopération algéro-cubaine, notamment dans le domaine de la santé, «pour réunir toutes les conditions nécessaires à sa promotion et à son élargissement».

M. Ziari a fait remarquer que le secteur de la santé représentait la «locomotive» de la coopération algéro-cubaine, ajoutant que plusieurs réalisations ont été enregistrées dans ce domaine. Il a dans ce cadre rappelé les hôpitaux d'ophtalmologie réalisés

à Djelfa, Ouargla, Béchar et El-Oued et ceux qui vont l'être dans les wilayas de Tamanrasset, Sétif et Tlemcen. Ces structures hospitalières seront gérées par des équipes chirurgicales cubaines, a-t-il dit.

Le ministre a rappelé, en outre, les accords conclus entre les deux pays dans différents domaines liés à la santé, notamment en ce qui concerne la santé maternelle et infantile ainsi que la production des médicaments.

M. Ziari a affirmé, par ailleurs, que d'autres secteurs sont à même de renforcer la coopération entre les deux pays, citant entre autres ceux de l'Education, des Ressources en eau, l'Enseignement supérieur, l'Agriculture, le Tourisme et les Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Revenant sur les relations «historiques» et «fraternelles» qui unissent les deux pays, le ministre a souligné que ces relations remontaient à la période de la guerre de Libération nationale. Des relations, a-t-il dit, qui se sont renforcées au fil des années.

«Nous célébrons cette année, le cinquantenaire de l'arrivée de la première équipe médicale cubaine en Algérie (24 mai 1963), composée de

58 médecins spécialistes au moment où le nombre global des médecins algériens s'élevait à 300 praticiens», a-t-il indiqué.

A son tour, M. Diaz a appelé à intensifier et à élargir la coopération algéro-cubaine à de nouveaux secteurs, notamment, ceux de l'Energie et des Ressources en eau et du Commerce, relevant que les deux pays disposaient du potentiel nécessaire à même de leur permettre de promouvoir leur coopération.

«Dans le domaine politique et diplomatique, l'Algérie et Cuba sont des pays alliés qui ont la même vision concernant les grandes questions internationales», a-t-il relevé.

«Ce que nous voulons, c'est porter les autres aspects de nos relations au niveau de l'excellence atteint par nos relations politiques», a soutenu M. Diaz.

Les travaux de cette 18^e session se poursuivent au niveau des experts. Ils seront sanctionnés par la signature jeudi de plusieurs accords de coopération concernant plusieurs secteurs d'activité. La 17^e session de la commission mixte algéro-cubaine, tenue à La Havane en mars 2012, avait été sanctionnée par la signature d'un protocole de coopération dans plusieurs domaines.

ALGÉRIE-CICR
M. Charfi s'entretient avec Peter Maurer

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Mohamed Charfi, s'est entretenu, mardi à Alger, avec le président du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr), Peter Maurer, en visite de travail en Algérie pour prendre part au colloque international sur «l'Emir Abdelkader et le droit international humanitaire».

L'audience a été l'occasion aux deux parties de passer en revue les relations entre l'Algérie et le Cicr et les moyens de les développer davantage.

Pour M. Maurer, l'Algérie est un «partenaire de choix» et «un soutien important» au Cicr au niveau international, exprimant son souhait de voir les relations entre les deux parties s'intensifier à l'avenir.

Le président du Cicr a également rendu un hommage posthume à l'Emir Abdelkader (1808-1883) pour ses actions humanitaires, que ce soit dans le traitement réservé aux prisonniers de guerre lors de la résistance à la colonisation française, ou la protection des chrétiens lors de son exil à Damas.

M. Charfi a, pour sa part, mis en avant l'objectif du colloque international sur l'Emir Abdelkader, soulignant qu'il constitue une occasion pour rappeler le rôle humanitaire du fondateur de l'Etat algérien moderne.

«Cette rencontre se veut aussi une réponse à tous ceux qui veulent déformer l'image de l'Islam» dans le monde, a-t-il précisé.

ALGÉRIE - ROUMANIE
Ould Kablia reçoit le secrétaire d'Etat chargé de l'Ordre et de la Sûreté publics

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a reçu mardi à Alger le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de l'Ordre et de la Sûreté publics, coordinateur de l'activité de la Gendarmerie roumaine, le général Anghel Andreeșu.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien, M. Ould Kablia a indiqué que cette visite a permis à M. Andreeșu de «prendre connaissance des mesures et mécanismes adoptés par l'Algérie dans la lutte contre le crime transfrontalier, le terrorisme, la migration clandestine et la contrebande».

Dans le cadre de la coordination entre les deux pays en matière de lutte contre la migration clandestine, le ministre a indiqué que «près de 300 Algériens ont tenté d'entrer en Europe via la Roumanie en provenance de la Turquie», ajoutant que les deux parties «sont parvenues à un accord portant sur la saisine des autorités algériennes par leurs homologues roumaines de cas similaires dans ce pays».

Les deux parties «examineront la possibilité de conclure un accord sur le rapatriement des émigrés clandestins», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le général Andreeșu a indiqué que les entretiens ont porté sur «la coopération en matière de lutte contre le crime et le terrorisme et des moyens de renforcer la coopération entre les gendarmeries des deux pays».

ALGÉRIE - FRANCE:
Création d'un comité mixte pour renforcer la coopération industrielle

Un comité mixte algéro-français (Comefa) a été créé mardi à Alger pour renforcer la coopération économique entre les deux pays et suivre les projets de partenariat notamment dans le secteur de l'industrie.



Un mémorandum d'entente portant création de ce comité et sa feuille de route a été signé par le ministre algérien de l'Industrie, des PME et de la promotion de l'Investissement, Chérif Rahmani, et la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq.

Ce comité regroupant des responsables des ministères des secteurs économiques des deux pays a pour objectif de définir une stratégie d'organisation d'un partenariat industriel, d'identifier les filières concernées, les projets et les entreprises algériennes et françaises susceptibles de s'organiser dans le cadre de ce partenariat.

Les filières bâtiment, construction d'infrastructures, automobile, mécanique, agro-alimentaire, pharmaceutique, équipements de santé seront prioritaires pour ce comité, selon M. Rahmani.

Le travail de cette instance permanente sera également axé sur la veille technologique, le suivi des évolutions industrielles, d'innovation et de formation afin de «nourrir ce partenariat», a-t-il ajouté à l'issue de la cérémonie de signature. L'accompagnement des entreprises françaises en Algérie et la facilitation de leurs projets figurent aussi

parmi les missions de ce comité.

Des rapports périodiques seront soumis aux hauts responsables algériens et français pour évaluer le processus de coopération bilatérale. A cet égard, le premier bilan sera présenté en novembre ou décembre prochains, a annoncé M. Rahmani.

«Le rôle de ce comité est d'accompagner, d'orienter, de piloter le partenariat entre les entreprises algériennes et françaises, de l'évaluer, de le corriger, de le réajuster et de l'améliorer dans le futur», a-t-il expliqué à la presse.

«L'Algérie œuvre avec ces partenaires pour la paix et la stabilité dans le bassin méditerranéen, mais ceci ne sera pas atteint sans un développement économique fondé sur la création de richesses et d'emplois à travers l'activité industrielle.

C'est dans cet esprit que nous montons des partenariats avec les meilleurs pays dans les domaines de l'Industrie, tel que la France en se basant sur le transfert du savoir-faire», a-t-il ajouté. Pour Mme Bricq, la création de ce comité est «la suite concrète de la déclaration d'amitié algéro-française signée décembre 2012 et qui porte notamment sur la création d'une plateforme de rencontres et

d'échange entre responsables des secteurs économiques des deux pays».

Une rencontre «de haut niveau» entre les chefs de gouvernements algérien et français est prévue avant la fin 2013 et sera marquée par l'annonce de projets industriels concrets, étudiés par le Comefa, selon la ministre française. Interrogé sur le rachat des actifs du groupe sidérurgique ArcelorMittal dans le complexe d'El-Hadjar de Annaba, le ministre de l'Industrie a affirmé que les négociations à ce propos sont toujours en cours.

«Les négociations entre les deux parties se poursuivent toujours. Notre seule condition et motivation est de défendre l'intérêt national», a-t-il déclaré.

Concernant les chiffres publiés par la presse sur le montant qui devrait être injecté dans le capital d'ArcelorMittal, le ministre a refusé de confirmer ou d'infirmer ces informations, en disant: «je ne connais pas ces chiffres».

«Nous négocions avec tout partenaire ayant la volonté de relancer l'Industrie nationale d'une manière mutuellement bénéfique. Notre premier souci est la création de postes d'emploi, l'augmentation de la production et la productivité et la durabilité de notre industrie», a-t-il conclu.

Vers la conclusion d'un accord algéro-français dans le domaine du logement

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme M. Abdelmadjid Tebboune et la ministre française du Commerce extérieur Mme Nicole Bricq ont réitéré mardi à Alger leur volonté de conclure, prochainement, un accord de coopération dans le domaine du logement impliquant les entreprises des deux pays. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont aussi souligné l'intérêt des entreprises françaises pour contribuer aux programmes de logements élaborés par l'Algérie et la contribution de certaines sociétés françaises pour l'amélioration et l'innovation dans les systèmes de construction.

Les deux ministres se sont félicités de la présélection de 4 entreprises françaises «pour prendre en charge les études et/ou la réalisation d'ensembles intégrés de 2 000 à 5 000 lo-

gements et d'équipements à travers le territoire national» dans le cadre d'une short list comprenant 60 entreprises algériennes et étrangères, souligne cette source.

Ils ont aussi mis en avant les projets de certaines entreprises françaises, dont Lafarge, qui a créé en Algérie un laboratoire pour le développement de produits et systèmes de construction, mis en place un cabinet d'architecture et un concept d'Eco quartier destiné aux classes moyennes.

La ministre française a mis l'accent, lors de ces entretiens, sur «l'expertise française en matière de qualité environnementale des bâtiments» évoquant l'importance de la participation française au Salon Batimatec tenu récemment à Alger, selon le communiqué.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES: Signature d'un mémorandum d'entente algéro-français

L'Algérie et la France ont signé, mardi à Alger, un mémorandum de coopération dans le domaine du commerce, visant notamment à développer le commerce extérieur afin de renforcer les capacités nationales et diversifier ainsi les exportations hors hydrocarbures. Ce document a été signé, côté algérien par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, et côté français par la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, actuellement en visite de travail en Algérie. S'inscrivant dans le cadre du document cadre de partenariat, signé en décembre dernier à l'occasion de la visite à Alger du Président François Hollande, ce partenariat vise à

«asseoir une coopération algéro-française notamment dans le domaine du commerce extérieur», selon M. Benbada.

«Notre objectif est d'être appuyé par l'expertise française dans le domaine de la diversification de nos exportations hors hydrocarbures», a déclaré le ministre du Commerce en marge de la signature de cet accord. «Ce mémorandum va donner un nouveau souffle à nos engagements réciproques en ouvrant de nouvelles perspectives à la coopération à travers la mise en place d'une assistance technique pour le renforcement des capacités nationales en matière de formation, de régulation du marché et de protection du consom-

mateur», a ajouté M. Benbada. De son côté, Mme Bricq estime que ce partenariat va permettre de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays. Cette coopération permettra aussi aux opérateurs algériens de «se mettre aux meilleurs standards. C'est bon pour nos échanges commerciaux ainsi que pour votre commerce intérieur», souligne la ministre française. Selon des chiffres des Douanes algériennes, la France a été classée premier fournisseur de l'Algérie en 2012 avec des importations de plus de 6 milliards de dollars et son quatrième client avec 6,60 mds usd d'exportations algériennes.

HYDRAULIQUE - ADE

eau : Une nouvelle organisation pour améliorer le service public

Le ministre des Ressources en eau Hocine Necib annoncé mardi à Alger une nouvelle organisation de l'Algérienne des eaux (ADE) afin d'améliorer et de promouvoir le service public dans la distribution de l'eau potable.



Le MSP soucieux de la stabilité du pays pour pouvoirs concrétiser son projet

Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrazak Mokri, a affirmé mardi à Alger que son parti œuvrait pour «l'unité nationale, condition sine qua non à la réalisation de son projet visant à renforcer le rôle et la place du parti dans la société».

Lors d'une rencontre avec les militants du bureau de wilaya d'Alger, M. Mokri a indiqué que le MSP aspirait à garantir la stabilité nationale à même d'instituer un climat idoine à l'activité politique et permettre aux partis de contribuer à la résolution des problèmes auxquels fait face la société.

«Le projet du mouvement vise un rééquilibrage de l'action politique sur la scène nationale à travers le renforcement des partis politiques, de la société civile et des syndicats», a-t-il précisé. M. Mokri a souligné que sa formation politique œuvrait à la concrétisation du projet dans le cadre du principe de la choura (consultation) et de la modération.

«Le MSP qui ne saurait cautionner ceux qui font de la politique dans un esprit vindicatif et destructeur, œuvre dans le cadre des constantes du mouvement dans l'intérêt des Algériens et de l'union nationale», a-t-il encore affirmé.

APS

Cette nouvelle organisation, adoptée récemment par le Conseil d'administration, a pour principal objectif de «rechercher plus d'efficacité opérationnelle dans l'accomplissement et la réalisation du service public dans la distribution de l'eau potable», a indiqué le ministre en marge d'une réunion avec les responsables des ADE des 48 wilayas du pays. Elle permet également d'alléger la mission des ADE à travers la séparation entre les investissements de l'Etat dans la réalisation des infrastructures et le service public.

«L'Algérie a investi 600 milliards de DA dans les équipements hydrauliques, c'est un programme lourd qui demande de grands efforts, des cadres et du temps», a expliqué M. Necib, ajoutant que ces investissements ne devraient pas être accomplis au détriment du service public, principale mission de la société. La nouvelle organisation de l'ADE donne plus de transparence, définit les responsabilités et permet l'évaluation périodique dans le service public, selon les explications du ministre. Par ailleurs, 20 projets situés dans 15 wilayas seront livrés avant le mois de Ramadhan au profit de 2,5 millions d'habitants, a annoncé le ministre.

Ces projets devraient améliorer et renforcer d'une «façon notable» la distribution et la disponibilité de l'eau potable dans ces wilayas.

Il a cité à titre d'exemple le barrage de Koudiet Asserdoun (Bouira), doté de trois branches qui couvrent trois axes: Draa El Mizzan-Boghni-Quadhas (Tizi-Ouzou), Sour-El-Ghazlane-Sidi Aissa-Aïn Lahdjel (Msila) et Beni Slimane-Berrouaghia-Boughezoul (Médéa). Le service public doit

suivre les énormes investissements de l'Etat. Lors de sa réunion avec les directeurs de wilayas des ADE, M. Necib a insisté sur l'amélioration du service public dans l'AEP notamment durant la saison estivale, marquée souvent pour des coupures d'eau afin de suivre la même cadence des investissements réalisés par le secteur. «Il faut disposer d'un service public performant qui doit suivre les énormes investissements engagés par l'Etat», a souligné le ministre affirmant qu'il allait réaliser cet objectif «en s'appuyant sur les compétences du secteur».

Pour réaliser cet objectif, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'intégrer le maximum de communes, de mettre en place des indicateurs de performance dans chaque wilaya pour suivre, contrôler et évaluer l'activité des ADE, ainsi que sur la formation à travers un centre de formation des agents de l'ADE.

Il a insisté aussi sur l'importance de l'amélioration de la communication avec les usagers et sur l'efficacité des services de dépannage du réseau.

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'un appel d'offre international sera lancé prochainement pour relancer la gestion déléguée du réseau d'AEP et d'assainissement des villes d'Annaba et d'El Tarf, après la résiliation du contrat de l'allemand Gelssenwasser signé en 2007.

Interrogé par la presse sur les créances de l'ADE estimées à 70% de chiffre d'affaires de la société, M. Necib a répondu qu'une grande partie de ces créances datait d'avant création de l'ADE, affirmant qu'il faut recouvrir ces créances soit à l'amiable ou par la voie judiciaire.

PARLEMENT : PROJET DE LOI SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES APPROUVÉS

Le bureau de l'ANP approuve 38 amendements proposés



Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé 38 amendements proposés au projet de loi relatif à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives. Ces amendements seront soumis à la commission de la jeunesse, des sports et de l'action associative, car remplies les conditions de forme, indique mardi un communiqué de l'assemblée.

Le Bureau a également examiné, lors d'une réunion présidée par M. Mohamed Ould Khelifa, président de l'Assemblée, les questions

déposées à son niveau, au nombre de 16 dont une orale et 15 écrites, avant de les soumettre au Gouvernement car remplies les conditions juridiques, ajoute la même source. À la fin de la réunion, le Bureau a donné son ap-

probation à la demande de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire pour l'organisation d'une journée parlementaire sur la politique de l'habitat en Algérie.

JUSTICE

Inauguration à Alger du nouveau siège de la Commission nationale du droit international humanitaire

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Mohamed Charfi, a inauguré mardi à Alger le nouveau siège de la commission nationale du droit international humanitaire.

L'inauguration a eu lieu en présence du président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Peter Maurer, qui effectue une visite en Algérie.

Présidée par le ministre de la Justice, la commission nationale du droit international humanitaire a été créée en vertu du décret présidentiel du 04 juin 2008 et installée en septembre 2008. Elle compte 24 membres dont 19 représentants de ministères et 5 représentants d'instances concernées par le droit international humanitaire. La commission a pour mission de présenter pour adoption des conventions et traités internationaux relatifs à ce domaine et proposer des dispositions nécessaires à l'adaptation de la législation nationale aux règles du Droit international humanitaire autre l'organisation de rencontres et forums.

La commission nationale du droit international humanitaire a déjà organisé plusieurs cycles de formation au profit de différents secteurs concernés par le droit international humanitaire.

L'INSTRUCTION DE GHOUl prendre en charge les grandes artères urbaines



Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a appelé mardi à Oum El Bouaghi les responsables des directions de wilaya de son département ministériel à «s'intéresser aux grandes artères des agglomérations urbaines» et à en assurer «la meilleure prise en charge».

Cette orientation vise à alléger les charges supportées par les budgets des communes déficitaires en matière de grands travaux d'entretien du réseau routier urbain, a expliqué M. Ghoul, préconisant «davantage d'intérêt à l'aménagement et au reboisement des lisières des routes» et à une «utilisation rationnelle de la main d'œuvre du secteur». Il a également insisté sur la nécessité de doubler les voies de contournement destinées à alléger la fluidité du trafic dans les villes.

Le ministre devait inaugurer un tronçon de 11 km reliant Aïn Fakroun à la localité de Teghza, dans la commune de Sigus, avant d'inspecter un tronçon de route de 13 km joignant Teghza aux limites de la wilaya de Constantine, réalisée pour un montant de 770 millions de dinars. Au chef-lieu de wilaya, M. Ghoul a inauguré une trémie réalisée en face de l'université Larbi Ben M'hidi, avant de se rendre à Aïn Beida où il s'est enquis de l'état de la route nationale (RN) n° 10 et du taux d'avancement de travaux de construction d'une nouvelle voie de contournement en réalisation sur un linéaire de 17 km. La route nationale (RN) n° 100 entre Aïn Fakroun et Aïn M'lila a été également inspectée par le ministre qui a inauguré un autre tronçon de 8 km entre Aïn M'lila et les limites de la wilaya de Constantine. Sur site, M. Ghoul a exhorté le directeur des travaux publics à «coordonner avec son collègue de la wilaya de Constantine pour parachever le dédoublement de la RN 10 jusqu'à la commune d'Ouled Rahmou (Constantine). Ce tronçon offre l'avantage, a souligné le ministre, de relier les wilayas de Tébessa et d'Oum El Bouaghi à l'autoroute Est-Ouest via l'échangeur de Sissasouï (sortie de Constantine), et de desservir, en même temps, l'aéroport international Mostefa-Benboulaïd de Batna, offrant une seconde alternative pour les usagers du transport aérien.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'OUA

L'Algérie a annulé plus de 902 millions de dollars de dettes détenues sur 14 pays africains

Le gouvernement algérien a procédé depuis 2010 à l'annulation des dettes, d'un montant global supérieur à 902 millions de dollars, qu'il détenait sur quatorze pays membres de l'Union africaine (UA), a annoncé mercredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Cette mesure, annoncée à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la création en 1963 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenue depuis l'UA, a bénéficié au Bénin, au Burkina Faso, au Congo, à l'Ethiopie, à la Guinée, à la Guinée Bissau, à la Mauritanie, au Mali, au Mozambique, au Niger, à Sao Tomé et Principe, au Sénégal, aux Seychelles et à la Tanzanie, a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

«Ce geste concret d'entraide s'inscrit dans le cadre de la solidarité africaine et illustre la volonté politique du gouvernement algérien d'assumer pleinement son engagement en faveur de la promotion économique et sociale du continent», a-t-il ajouté.

POUR DRAINER LES INVESTISSEMENTS

Bientôt une base de données sur le foncier

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaitfa, a indiqué mardi à Alger que son département s'attelait à l'élaboration d'une base de données sur le foncier dans toutes les wilayas du pays.

Le secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et des statistiques «s'attelle actuellement à l'élaboration d'une base de données sur le foncier dans toutes les wilayas du pays et les opportunités potentielles des assiettes foncières pour la croissance, le développement et la relance économique», a précisé M. Messaitfa dans son intervention lors de la rencontre internationale de l'Ordre des géomètres experts fonciers.

Cette base de données permettra notamment de «mettre en place les mécanismes visant à faire du foncier un élément à même de drainer les investissements», a-t-il dit.

La planification dans le domaine du foncier en Algérie doit s'étendre aux perspectives futures dans le cadre de la prospective et des statistiques, a-t-il estimé.

M. Messaitfa a, par ailleurs, appelé les participants à la rencontre à sortir avec des recommandations «pratiques et positives» pour apporter des solutions intelligentes au problème du foncier en Algérie, soulignant la disponibilité de son département à apporter son aide dans ce domaine.

CRÉATION D'UN DOSSIER FISCAL La DGI réduit sensiblement les documents relatifs aux déclarations de la fiscalité

Ainsi, le nombre de documents exigés pour la création d'un dossier fiscal par une personne physique a été réduit de neuf documents à quatre dorénavant, a-t-on précisé de même source.

Il ne sera ainsi demandé à cette catégorie de contribuables qu'une déclaration d'existence, une copie légalisée du registre de commerce ou un document équivalent, un contrat de location ou un acte de propriété en plus d'un acte de naissance n°12, a détaillé dans un entretien à l'APS M. Brahim Benali, directeur de la communication à la DGI.

La demande d'ouverture, la copie des statuts pour les sociétés de personnes ou les sociétés civiles, la demande d'attribution du NIF (numéro d'identification fiscale), la copie de l'agrément ou l'autorisation pour activité ont été donc supprimées du dossier.

Quant aux dossiers fiscaux des personnes morales, ils ont été également allégés en passant de onze documents à six.

Les entreprises auront ainsi à présenter, pour signaler leur présence à l'administration fiscale, une déclaration d'existence, une copie légalisée des statuts, un spécimen de signature du gérant, une copie légalisée du registre du commerce, un contrat de location ou un acte de propriété et un acte de naissance n°12 du gérant.

Dématerrialisation du NIF

La cessation d'un dossier fiscal ne nécessitera quant à elle que deux documents : la déclaration de cessation et un état détaillé des stocks, a fait

La Direction générale des impôts (DGI) a décidé de réduire sensiblement la «paperasse» exigée des personnes physiques et morales pour la création ou la cessation de leurs dossiers fiscaux, apprend-on mercredi auprès de cette administration.



savoir le même responsable.

Cinq autres documents dont la copie du bilan de cessation et les documents annexes des états des immobilisations étaient exigés pour le même dossier auparavant, a-t-il rappelé. D'autre part, les contribuables éligibles aux différents régimes fiscaux privilégiés (Andi, Ansej, Cnac et Angem) ne sont plus tenus de fournir à l'administration fiscale les quinze papiers qui leur étaient exigés pour l'octroi des avantages.

Il s'agit désormais de trois documents seulement : la décision d'octroi des avantages délivrée par les organismes concernés, la liste des programmes des équipements ainsi que les factures pro forma relatives aux équipements à acquérir, a précisé M. Benali. Seuls le relevé des émoluments pour les salariés ou l'attestation de non activité pour les autres seront par ailleurs exigés pour la certifi-

cation de non imposition alors que l'extrait de rôle sera délivré à la demande du contribuable sans aucune demande au préalable, a-t-il encore informé. D'autre part, les contribuables n'auront plus, dès le 1er juin 2013, à demander la fameuse carte magnétique auprès des services de la DGI, puisqu'ils auront droit à un NIF qui leur sera fourni systématiquement.

Ce numéro d'identification fiscale sera ainsi délivré sur simple demande du contribuable dans un délai n'excédant pas les 48 heures alors que la carte magnétique, qui contenait ce numéro, nécessitait plus de temps pour être délivrée. Une instruction a été d'ailleurs donnée hier mardi aux services de la DGI pour qu'ils préparent systématiquement les NIF de leur population fiscale sans attendre de demandes de la part des contribuables, a fait savoir un autre responsable de la DGI.

ENERGIE DURABLE POUR TOUS Investissement de 800 milliards de dollars/an

Des investissements allant entre 600 et 800 milliards de dollars annuellement, contre 410 milliards de dollars actuellement, sont nécessaires pour assurer un accès universel aux services énergétiques dans le monde et doubler la part des énergies renouvelables et le taux d'amélioration des rendements énergétiques d'ici 2030, a indiqué mardi la Banque mondiale.

Dans une étude élaborée dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'initiative «Energie durable pour tous» lancée en 2011 par l'ONU, la BM constate qu'actuellement, une population de 1,2 milliard de personnes vivent encore sans accès à l'électricité et 2,8 milliards sans accès à des combustibles domestiques modernes, tandis que les énergies renouvelables ne représentent que 18% du bouquet énergétique mondial.

Le rapport indique également que la majorité des populations encore privées d'électricité se situent dans vingt pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie et que 80% d'entre eux vivent en milieu rural.

Bien que 1,7 milliard de personnes aient été raccordées à l'électricité entre 1990 et 2010, c'est à peine plus que l'accroissement de la population mondiale



qui a augmenté de 1,6 milliard de personnes pendant la même période.

Pour assurer l'accès universel à l'électricité d'ici à 2030, il faudra doubler le nombre de nouveaux bénéficiaires. Cela nécessitera un investissement supplémentaire de 45 milliards de dollars par an, soit cinq fois plus que le niveau actuel. En outre, des investissements de 400 milliards de dollars au minimum sont nécessaires annuellement pour l'amé-

lioration des rendements énergétiques et 174 milliards de dollars pour les énergies renouvelables.

Le rapport préconise des mesures de politique générale comprenant notamment des incitations budgétaires, financières et économiques, l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et la tarification du carbone.

MAROC - SAHARA - OCCIDENTAL

Le non-élargissement de la Minurso aux droits de l'Homme est une menace sérieuse

La décision du Conseil de sécurité de ne pas étendre le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) aux questions des droits humains dans les territoires occupés, est une «menace sérieuse» pour les droits humains dans la région, a estimé le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap).

«Le refus, le mois dernier par le royaume du Maroc, d'inclure, lors de la session du Conseil de sécurité de l'ONU, d'une clause permanente relative aux droits de l'Homme, dans le mandat de la Minurso, est une sérieuse menace tant pour les activités des ONG sahraouies que pour les défenseurs des droits de l'Homme dans la région», a affirmé le Mrap dans une déclaration orale devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Pour cette ONG, basée à Paris, le royaume du Maroc «est ainsi, lui-même, disqualifié quant à son élection au Conseil», rappelant que le Maroc a déjà



rejeté la recommandation faite par des Etats membres de l'ONU lors de leur session ad-hoc périodique d'inclure les droits de l'homme dans la Minurso, arguant que cela «ne correspond pas au Conseil des droits de l'Homme».

Cela «démontre clairement que le royaume du Maroc n'a pas intégré le rôle coordonnateur des droits de l'Homme dans le système des Nations unies, un rôle octroyé au Conseil par l'Assemblée générale de l'ONU», a souligné le Mrap, lors du débat général, lundi, de la 23^e session du Conseil des droits de l'Homme. Cela étant, le Mrap a demandé l'envoi «en urgence» d'une équipe d'enquête au

Sahara occidental pour s'enquérir de la situation des droits de l'Homme.

Il a aussi suggéré l'intégration, dans le prochain rapport annuel du Conseil des droits de l'homme, d'une session consacrée aux territoires non autonomes à décoloniser.

Se gardant de prolonger la mission de la Minurso jusqu'au 30 avril 2014, la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU «encourage les parties à poursuivre leurs efforts respectifs pour promouvoir et protéger les droits de l'Homme au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés», sans étendre le mandat de la mission à ce chapitre.

Les Sahraouis participant à une marche pacifique «harcelés»

Des Sahraouis participants à une marche pacifique de la ville de Zak (sud du Maroc) vers la région d'El Mahbès dans les territoires occupés, ont été «harcelés» par les forces d'occupation marocaines, a indiqué mardi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Selon la même source, des réfu-

giés sahraouis ont été harcelés par la gendarmerie marocaine de manière à les obliger à renoncer à poursuivre leur marche vers cette localité sous contrôle de l'ONU. Les autorités d'occupation ont également empêché d'autres citoyens sahraouis de rejoindre les marcheurs ou de leur porter

assistance alimentaire, selon la même source.

Depuis le 21 mai dernier, un groupe composé de 17 Sahraouis accompagnés de leurs familles marchent vers la région d'El Mahbès pour revendiquer pacifiquement leurs droits devant le siège de la Minurso à El Mahbès.

TOGO | Arrestation d'un opposant

Un opposant togolais, ex-militaire, a été emprisonné pour avoir appelé l'armée à «se détourner de son devoir» lors d'une interview sur une radio privée, a déclaré mardi un de ses avocats. Olivier Poko Amah, qui fait partie de «Sauvons le Togo» (CST), un collectif qui réunit des membres de l'opposition et de la société civile, «a été déposé lundi soir à la prison civile de Lomé, après avoir été entendu par le juge», a déclaré M. Jil-Bénoit Afangbédji à l'AFP.

On lui reproche «d'avoir 'tenu des propos visant à appeler les forces armées togolaises et les forces de l'ordre à se détourner de leurs devoirs», selon M. Afangbédji. Lors d'une interview diffusée la semaine dernière sur Légende

FM, M. Amah a estimé que, au vu de la situation «étendue» au Togo, «certains officiers qui dirigent l'armée (doivent) prendre leurs responsabilités pour dire au chef de l'Etat (...) qu'il faut aller au dialogue (...) ou démissionner».

Le juge chargé du dossier n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet. Le CST a organisé de nombreuses manifestations ces derniers mois pour réclamer des réformes avant les prochaines élections législatives initialement prévues en octobre, repoussées sine die.

Le collectif avait aussi entamé la semaine dernière trois jours de manifestations pour protester contre le décès en détention d'un opposant et pour demander la libération des autres oppo-

sants détenus dans l'affaire des incendies de deux marchés en janvier.

Après des débordements en marge du rassemblement du 21 mai, les autorités ont interdit toute manifestation «jusqu'à nouvel ordre». Olivier Poko Amah, un ancien officier supérieur de gendarmerie, fait partie des personnes libérées dans l'affaire du coup d'Etat raté d'avril 2009, après le procès de septembre 2011.

Au total, 33 militaires et civils ont été jugés par la Cour suprême pour ce putsch manqué. Douze personnes dont Kpatta Gnassingbé, demi-frère du président togolais Faure Gnassingbé, ont écopé des peines d'emprisonnement allant de 5 à 20 ans.

VIOLENCES À CONAKRY

Le président guinéen appelle à la «retenue»

Le président guinéen Alpha Condé a déploré les violences enregistrées la semaine dernière à Conakry, au moment où il était en visite de travail à Addis Abeba (Ethiopie), et appelé les populations au «calme» et à «la retenue». Dans un discours à la nation prononcé mardi à la télévision nationale, le président Condé a exprimé sa préoccupation face à la «montée de la violence et des actes criminels, ayant provoqué la mort de citoyens», au moment où l'Afrique célébrait

le cinquantenaire de l'OUA/UA.

Dans le souci d'apaiser la tension et d'éviter ainsi les troubles dans le pays, le président Condé a annoncé des mesures nécessaires pour lutter contre les auteurs de violences et de vandalisme, pour un retour rapide à la concorde sociale.

«J'insiste sur le fait que la violence est inacceptable, hautement irresponsable et condamnable», a déclaré le chef de l'Etat guinéen, avant d'ajouter que cette violence

«entraîne des dégâts inestimables sur les populations innocentes».

«La Guinée est un Etat de droit où nul n'est au-dessus de la loi», a souligné le président Condé. En outre, le président Alpha Condé a invité les populations guinéennes à «dédier la journée du vendredi 31 mai prochain à la prière et au recueillement pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, socle de tout développement socio-économique du pays».

MALI

L'ONU juge «inquiétante» la situation humanitaire dans le nord-est

La situation dans le nord-est du Mali est «particulièrement inquiétante» à cause du manque d'eau potable, a annoncé mardi à Genève le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha). Selon le porte-parole d'Ocha, Jens Laerke, la ville de Gao, située dans le nord-est du Mali, «a de sérieux besoins en eau potable». Jens Laerke a également dit qu'en dehors de la ville de Gao, la situation est encore pire car l'absence d'électricité ne permet plus aux pompes de fonctionner et donc de distribuer de l'eau.

Il a ajouté que «l'autre source d'eau est le fleuve Niger mais que 22 cas de choléra ont été enregistrés au mois de mai dont deux mortels». D'après le porte-parole du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Elisabeth Byrs, 374 000 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire à Gao et à Tombouctou. «On peut également ajouter que 34 000 déplacés internes réfugiés à Mopti et 28 660 personnes réfugiées à Bamako profitent du soutien de l'organisation», a-t-elle dit. Le PAM a assisté 517 500 en mai et espère poursuivre son action et augmenter ses opérations au mois de juin. «Le but est d'aider 1 million de personnes d'ici la fin de l'année 2013», a expliqué Elisabeth Byrs. L'appel humanitaire pour le Mali est de 410 millions de dollars et à l'heure actuelle, 25% des fonds ont été récoltés.

APS

NIGÉRIA

12 marins portés disparus après le naufrage d'un remorqueur

12 marins sont portés disparus depuis le naufrage dimanche au large du Nigeria d'un remorqueur affrété par la compagnie pétrolière américaine Chevron, a indiqué mardi un porte-parole du groupe Sea Trucks. «Je confirme, c'était dimanche matin», a déclaré Corrius van Kessel, au nom de Sea Trucks Group (STG), propriétaire de West African Ventures Limited (WAV). «12 membres d'équipage» sont portés disparus, a-t-elle dit, sans pouvoir confirmer les nationalités des marins. Elle a précisé qu'ils constituaient l'équipage entier du bateau, le Jascon 4. «Une grande opération de sauvetage est en cours actuellement», a assuré la porte-parole. Le remorqueur a coulé à quelque 15 miles nautiques d'Escravos (Sud du Nigeria) où est installé le terminal pétrolier de Chevron. Le Nigeria est le premier producteur de pétrole d'Afrique. Chevron est l'un des plus importants opérateurs intervenant dans le pays. La porte-parole a assuré que les causes du naufrage n'étaient pas encore clairement établies mardi. Le vaisseau avait servi à des opérations de remorquage d'un tanker (bateau-citerne), a-t-elle dit.

APS

TURQUIE

La paralysie de la Coalition nationale dénoncée par des opposants syriens

Quatre mouvements d'opposition syriens ont dénoncé hier la paralysie de la Coalition nationale de l'opposition syrienne réunie depuis une semaine à Istanbul (Turquie).

«Il n'est pas contestable que les responsables (de la Coalition) ont échoué à prendre leurs responsabilités et à incarner la révolution engagée par le grand peuple syrien d'un point de vue organisationnel, politique ou humanitaire», ont déploré ces quatre groupes dans un communiqué publié au septième jour de la réunion de la Coalition. Réunie depuis le 23 mai dans la métropole turque, l'opposition syrienne ne parvient pas à s'accorder sur son élargissement à de nouveaux membres et à adopter une position commune sur sa participation à la conférence internationale de paix que souhaitent organiser en juin la Russie et les Etats-Unis. «Les forces révolutionnaires qui ont signé cette déclaration ne peuvent plus longtemps reconnaître de légitimité à un groupe politique qui trahit la révolution ou ne parvient pas à prendre en compte les sacrifices du peuple syrien», ajoute le texte. Cette déclaration a été signée par quatre groupes à l'origine des premières manifestations contre le pouvoir syrien en mars 2011. Parmi ces groupes figurent: les Comités locaux de coordination, la Commission générale de la révolution syrienne, l'Union des coordinateurs de la révolution syrienne et le Conseil suprême pour la direction de la révolution syrienne. Selon l'ONU, la crise qui secoue la Syrie depuis plus de deux ans, a fait plus de 80.000 morts et plus d'un million de réfugiés.

Damas dénonce la décision de l'UE de lever l'embargo sur les livraisons d'armes aux rebelles

Le ministère syrien des Affaires étrangères a dénoncé mardi la décision de l'Union européenne (UE) de lever l'embargo sur les armes pour les rebelles, y voyant un «obstacle» aux efforts destinés à mettre fin au conflit qui secoue ce pays depuis plus de deux ans.

«La décision de l'Union européenne constitue un obstacle aux efforts internationaux pour obtenir une solution politique à la crise en Syrie», a dit le ministère dans un communiqué publié par l'agence de presse syrienne Sana.

Le communiqué accuse également l'UE de «soutenir et d'encourager les terroristes en leur procurant des armes en violation de la loi internationale et de la charte de l'ONU».

Les ministres européens des Affaires étrangères ont décidé lundi soir à Bruxelles de lever l'embargo sur les armes pour les rebelles syriens.

Les 27 sont cependant convenus de ne pas livrer d'armes aux rebelles pour l'instant, pour ne pas nuire aux efforts de règlement, politique. L'initiative d'une nouvelle conférence internationale baptisée Genève-2 et rassemblant notamment représentants du gouvernement syrien et de l'opposition a été lancée début mai par les responsables des diplomatiques russe et américaine, MM. Sergueï Lavrov et John Kerry. Damas a déjà donné son «accord de principe» pour participer à cette conférence.

Birmanie

Le pouvoir appelle au calme après des violences religieuses

Le gouvernement birman a lancé hier un appel au calme au lendemain des violences religieuses qui ont frappé une ville du nord-est du pays, au cours desquelles notamment une mosquée et un orphelinat musulman ont été incendiés.

Les émeutes ont éclaté à Lashio, capitale de l'Etat Shan, après qu'un musulman ait apparemment brûlé une bouddhiste, selon les médias d'Etat. Ces émeutes constituent le dernier épisode en date de tensions communautaires qui inquiètent la communauté internationale et fragilisent le gouvernement réformateur en

ONU

Ban Ki-moon exhorte à faire avancer l'agenda de décolonisation des territoires non autonomes

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé mardi à faire avancer l'agenda de décolonisation des territoires non autonomes, en insistant sur la nécessité de rénover les méthodes de travail afin de continuer résolument dans cette voie.

Dans son message adressé au séminaire régional des Caraïbes pour la mise en œuvre de la Troisième décennie internationale pour l'éradication du colonialisme qui se tient à Quito (Equateur), du 28 au 30 mai, le secrétaire général s'est félicité que le rôle du Comité spécial de la décolonisation des Nations unies soit au cœur des discussions.

«Un dialogue renouvelé entre le Comité spécial, les représentants élus des territoires non autonomes et les puissances administratives est essentiel», souligne Ban Ki-moon.

«Je vous encourage à traduire en actes les déclarations de principe et à faire fond sur les succès de la décolonisation. Rénovons nos outils et méthodes de travail afin de continuer résolument dans cette voie», a soutenu le chef de l'ONU.

Depuis sa création en 1945, l'ONU a accueilli parmi ses membres plus de 80 pays qui se sont affranchis de la



domination coloniale ou d'accords de tutelle et sont devenues des Etats souverains et indépendants.

L'ONU a joué un rôle crucial dans cette évolution historique en encourageant les aspirations des peuples dépendants et en fixant des buts et des normes pour hâter leur accession à l'indépendance. L'Assemblée générale de l'ONU avait proclamé en 1990 la première Décennie internationale de l'élimination du colonialisme qui s'accompagnait d'un plan d'action.

L'année 2010 a marqué le 50e anniversaire de la Déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, aussi appelée Déclaration sur la décolonisation, dans

laquelle les Etats membres ont proclamé la nécessité de mettre fin rapidement au colonialisme.

L'année 2010 avait alors coïncidé avec la fin de la seconde Décennie internationale. A cette occasion, une troisième Décennie internationale a été proclamée. La liste de l'ONU comprend, aujourd'hui, 17 territoires non autonomes dont le Sahara occidental, Guam, les Bermudes, Gibraltar, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

En février dernier, rappelle-t-on, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait déclaré que «plus que jamais, la communauté internationale est convaincue que le colonialisme n'a pas sa place dans le monde moderne».

SYRIE

Moscou et Washington «divisés» sur la conférence internationale sur la Syrie

La Russie et les Etats-Unis restent «divisés» sur certaines questions au sujet de la conférence internationale sur la Syrie dite de Genève «2», a déclaré mardi le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Ryabkov.

«Moscou ne peut pas accepter une conférence dont les participants cherchent à imposer une solution au peuple syrien et à déterminer le cadre d'un processus de transition pour eux», a dit M. Ryabkov, cité par des médias.

Il a souligné que cette conférence, initiée par Moscou et Washington, ne pourrait pas avoir lieu à moins que l'opposition syrienne y participe avec une délégation d'autorité comme le gouvernement syrien a l'intention de la faire. La

conférence sur la Syrie exige également la participation des puissances régionales, dont l'Arabie Saoudite, l'Egypte et l'Iran, a ajouté le diplomate russe.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov avaient annoncé le 7 mai leur accord sur l'organisation une conférence dite «Genève 2» afin de trouver une solution politique à la crise qui secoue la Syrie depuis mars 2011.

M. Ryabkov a condamné par ailleurs la décision de l'Union européenne de lever l'embargo sur les armes à l'opposition syrienne, affirmant que cette décision «met en péril la conférence internationale sur la Syrie».

ONU

Le HCR annonce avoir distribué de l'aide aux Syriens affectés par les combats à Homs

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé avoir distribué de l'aide aux milliers de civils dans la province syrienne de Homs (centre), affectés par les récents combats entre forces gouvernementales et rebelles, rapportant hier des médias.

«Le HCR a indiqué que l'aide qu'il fournit s'est concentrée, la semaine dernière, sur les personnes affectées par les récents combats dans le quartier d'Al Wa'er, en banlieue de Homs».

«Les combats ont entraîné le dépla-

cement d'environ 5.000 personnes», a indiqué mardi soir Eduardo del Buey, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, lors d'un point de presse. Le Haut-Commissariat a déjà distribué des couvertures, des matelas et autres articles ménagers à 200 familles de déplacés. En outre, un camion du HCR transportant de l'aide humanitaire d'urgence pour 10.000 personnes est arrivé lundi à Al Wa'er», a précisé le porte-parole. Al Wa'er abrite environ 400.000 personnes, dont la moitié font partie des popula-

tions déplacées depuis d'autres régions de la province de Homs. Par ailleurs, le Haut-Commissariat appelle de nouveaux toutes les parties à «garantir la sécurité de la population civile touchée par le conflit». Il réitère également son appel lancé à toutes les parties en conflit «pour fournir un accès sans entraves à tout le personnel humanitaire», a souligné M. del Buey.

Les combats à Homs se sont intensifiés lorsque les forces gouvernementales ont lancé un assaut contre la forteresse rebelle de Qousseir.

Birmanie

place depuis 2011. Selon plusieurs témoignages, des moines bouddhistes et des habitants de la ville ont réclamé à la police - vain - qu'elle lui livre l'agresseur présumé. Des bâtiments ont ensuite été incendiés mais personne n'a été blessé. La victime a été admise à l'hôpital avec des brûlures à la poitrine, au dos et aux bras.

Ses jours n'étaient pas en danger, selon les médias. Des sources officielles locales ont indiqué que le calme était revenu dans la soirée. «Nous n'osons pas imaginer ce qui se serait passé sans le couvre-feu», a reconnu un responsable sous couvert de l'anonymat. «Un orphelinat

musulman et une mosquée ont été incendiées», a précisé ce responsable cité par l'AFP. La Birmanie est en proie à des tensions islamophobes de plus en plus graves, au fur et à mesure que les réformes politiques libèrent la société d'un demi-siècle de dictature militaire.

En 2012, dans l'ouest, des affrontements entre bouddhistes de l'ethnie rakhine et musulmans de la minorité apatride des Rohingyas avaient fait environ 200 morts et provoqué le déplacement de 140.000 personnes.

LAGHOUAT

Visite guidée au profit des journalistes à l'Ecole d'application de la défense contre avions

L'école d'application de la Défense contre-avions (DCA) de Laghouat, relevant de la 4^e région militaire (Ouargla), a organisé mardi une visite guidée en direction des organes de la presse nationale.

Inscrite dans le cadre de la stratégie de communication pour l'exercice 2013 élaborée par le commandement des forces terrestres, cette visite s'assigne comme objectif l'ouverture de l'institution militaire sur la société, a indiqué le commandant de l'école, le général Abdelhafid Bouaziz.

Selon un exposé sur les missions et activités de cette école militaire créée le 6 avril 1991, cette structure regroupe plusieurs sections militaires, dont le groupement des unités d'infanterie, de défense contre avions, de l'école nationale des cadets de la Révolution et de la 4^e section de commandos.

L'école assure une formation de sous-officiers, officiers, contractuels et de réserves, ainsi que le suivi des élèves stagiaires formés en unités, et des



études d'évaluation dans le cadre de l'utilisation d'armements contre-avions. Des explications sur les armements, le système de missiles sol-air, des exemples de positions tactiques militaires dans le suivi de cibles aériennes, de modes d'utilisation de radars et de tirs de base assistés par ordinateur, et le maniement des stations de reconnaissance et de détection de cibles aériennes, ont également été

fournies aux représentants des organes de la presse. Cette visite a également permis aux gens de la presse de prendre connaissance des différentes structures de l'école, dont les installations de formation et d'instruction, de lecture, d'apprentissage des langues étrangères, des aires de sports et de loisirs, et d'hébergement, de restauration et de l'infirmierie, avant de suivre des exhibitions d'arts martiaux.

TIZI-OUZOU

Tamda Ouguelmim, une émeraude au cœur du Djurdjura

Incrusté, en plein cœur du Djurdjura, Tamda Ouguelmim (le lac Ougoulmim) scintille telle une émeraude, au cœur de la montagne, offrant un paysage pittoresque qui invite au repos et à la contemplation.

Tamda Ouguelmim, comme tout «objet» précieux, ne s'offre pas facilement. Pour atteindre ce site idyllique, il faut avoir les jambes solides et l'esprit aventureux, pour braver les pistes escarpées et abruptes de la montagne, qui le préserve jalousement.

L'association écologique Tachemlit, l'association scientifique Trait d'union de la commune d'Aït Bouadou, et l'Association des donneurs de sang de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont effectué cette entreprise en compagnie d'un petit nombre d'écologistes et d'amoureux de la nature et de la randonnée.

Pour rejoindre ce site, situé à 1 700 mètres d'altitude, rendez-vous a été donné pour le début de l'escalade au niveau du quartier Ighil Bouwrmi, du chef lieu de la commune d'Aït Bouadou, située en contrebas du Djurdjura.

La procession est encadrée par deux randonneurs chevronnés, qui ont fait plusieurs fois l'ascension du Djurdjura.

Quittant Ighil Bouwrmi, un village qui tire son nom d'une plante toxique qui pousse dans la région, le groupe emprunte «la Route des mulets», un chemin tracé par les mulets qui

l'empruntent depuis la nuit des temps, selon Bachir Belkacem, membre de l'association Tachemlit et vice-président de la ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou.

L'ascension s'annonce très rude et particulièrement éprouvante pour les non initiés. Il faut marcher environ 1 heure à travers un chemin quasi inaccessible, qui ne cesse de monter.

Subitement au milieu de

ce paysage hostile apparaît

un cimetièvre, tel un rappel aux imprudents, des dangers de la montagne.

Trois tombes sont visibles, mais on ignore combien de personnes sont enterrées. Selon les habitants de la région, lors de l'épidémie du typhus qui avait frappé la Kabylie dans les années 30, une famille des Aït Bouadou qui avait contracté cette maladie contagieuse avait été mise en quarantaine dans la montagne. Les personnes décédées y avaient été enterrées sur place afin d'éviter toute contamination des autres habitants du village.

Selon les mêmes témoignages des martyrs de la révolte de 1871 contre le colonialisme français sont également enterrés au niveau de ce cimetière.

La route continue de monter vers le lieudit Vouquerche, une sorte de canyon, qui a la particularité de renvoyer un écho parfait. A partir de cet endroit, la montée devient moins pénible grâce à la présence de dépressions qui permettent aux randonneurs de reprendre leur souffle.

A 1 373 m d'altitude, la source de Sidi Amar, se trouvant à mi-chemin du lac Ougoulmim, est une bénédiction de la nature. Le groupe des randonneurs décide de s'y reposer pour se rafraîchir et se désaltérer, avant de reprendre l'ascension.

Selon les mesures faites par un spéléologue, l'eau de cette source qui jaillit entre les rochers, est la plus froide de la région avec une température constante de 7,3°C.

Vers 10h30, le groupe reprend la route vers le Tamda Ougoulmim, suivant un cours d'eau qui annonce que le lac n'est pas loin. Le bruit de l'eau qui coule à travers un oued, se qui se déroule tel un long serpent, se fait de plus en plus fort et au loin apparaît une petite cascade. C'est Tichouret El Hammam, un autre endroit férié du Djurdjura.

Tamda Ouguelmim, royaume de la rainette du Djurdjura

En dépassant cet endroit, et après avoir grimpé deux autres piémonts, le lac Ougoulmim, classé zone humide, se dévoile dans toute sa splendeur. L'endroit, d'une forme presque circulaire, est d'une superficie stable de 3 ha, selon un cadre du Parc national du Djurdjura (PND).

Une partie de ce site est couverte d'eau, qui reflète la verdure des alentours, dans laquelle se reflète le pic qui surplombe le lac. L'autre partie est recouverte de végétation. En hiver cette partie est recouverte de neige

tandis que l'eau du lac est gelée, précise le cadre du PND.

En plein milieu du site et dans la partie sèche se dresse un arbre. Il s'agit d'un cèdre. Les branches de cet arbre de haute altitude ont été brisées par la neige et ne subsiste que le tronc. «C'est un phénomène naturel», indique le cadre du Parc, précisant que le cèdre repousse toujours après ce type de dégâts. Dévalant la dernière colline, les visiteurs sont accueillis par de petites grenouilles vertes, des rainettes du Djurdjura, qui pullulent au niveau de ce site qui leur offre l'herbe et l'eau dont elles ont besoin.

Leurs croassements se marie harmonieusement avec les chants des oiseaux et rapaces qui planent sur le lac ainsi qu'avec le meuglement des vaches, quasiment à l'état sauvage, qui paissent paisiblement en ce lieu et qui se débattent dans l'eau, passant de longs moments à se rafraîchir et à fuir les piqûres des taons et autres mouches.

Les randonneurs ont pris le soin de ramasser les rares bouteilles et sachets en plastique laissés par des visiteurs peu soucieux de la préservation de ce site.

L'absence de routes aménagées vers ce lac a permis de le préserver de toute dégradation qu'aurait causée une présence humaine qui aurait, par ailleurs, perturbé l'équilibre écologique de ce site enchanteur.

APS

BEJAIA

AUTO-SHOW, UN IMPOSANT SALON DE L'AUTOMOBILE AVEC SA STAR ; LA CAMARO...

Un succès retentissant

Arslan-B

Assurément, jamais salon de l'automobile n'a drainé autant de visiteurs de mémoire de Béjaoui :ils sont des milliers, hommes femmes et enfants, à se bousculer devant le guichet d'accès au ticket d'entrée (15,00DA).

Ce salon-kermesse et spectacle (!) a ouvert ses portes le 23 mai, sur la surface du grand lac Mezzia (Ihaddaden) et demeurera ouvert jusqu'au 31 mai 2013. Son organisateur est EXPOSIT, AUTO-SHOW. Et «ils sont venus, ils sont tous là...» : KIA, SUZUKI, MG, CHEVROLET, MITSUBISHI, CITROËN, IVECO, FORD, VOLKSWAGEN et ses filiales (SEAT, AUDI, SKODA), NISSAN, DFSK, ISUZU...Les Ets Chehoua sont les concessionnaires, dans la wilaya de Béjaia, de la fameuse marque anglaise MG (Morris Garages), et ont exposé quelques modèles, à savoir des véhicules de tourisme MG ainsi que la BYD (Build your dreams= Construisez vos rêves), voiture britannique mais construite en Chine. Selon M. Lyes Chehoua, ce sont déjà 56 véhicules qui ont été vendus durant ce salon.

Akbou Auto est, lui, l'ambassadeur de KIA , Great Wall et IVECO, SUZUKI semble plutôt peu satisfait de ses ventes, cette année au salon (« à peine 25 commandes, alors qu'à l'occasion du précédent salon SUZUKI a vendu 200 véhicules, un vrai record des ventes, alors !»). MITSUBISCHI n'aura exposé que des 4X4, les tout nouveaux modèles 2013. Il s'agit de Pajero sport, Sportero, L200 S.C, simple cabine, L 200 4X4, double cabine.

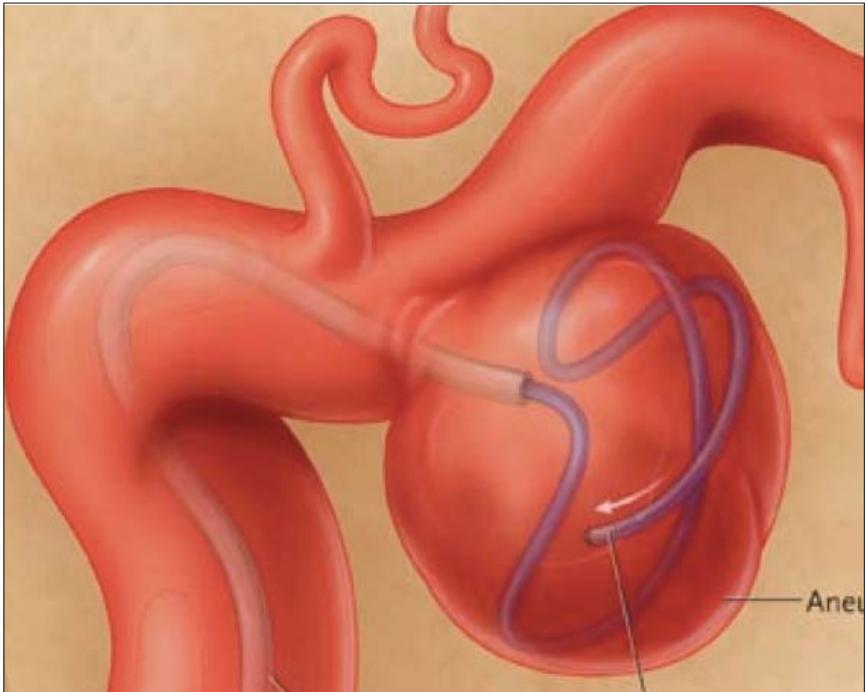
Cet exposant confirme que 08 commandes fermes, entre camions (véhicules utilitaires) et autres 4X4 ont été enregistrées à l'occasion de ce salon AUTO-SHOW ; Au stand FORD, le visiteur aura pu caresser du regard (et même de la main) cinq modèles que sont : FIGO (1.4, 06 CV), FOCUS (1.6, 07 CV), FIESTA (1.4, 06 CV), toutes options, montée en Espagne, une autre, (1.25, 05 CV), KA (1.2, 05CV), et enfin la RANGER, 4X4 (2.2, 150 CV). Chez CITROËN, ce ne sont pas moins de 08 modèles qui sont exposés. Il s'agit de C4 Air Cross, C3 Picasso SL Sélection, C3 Essential, C4 SL Vitamine, C-Elysée, Berlingo exclusif, C4 Picasso et la DS4 Sport Chic. Le concessionnaire bejaoui Ets Benyahia AUTOVAL est, en ce qui le concerne, le digne ambassadeur de la légendaire « Voiture du peuple », Volkswagen, en l'occurrence.

Mais il faut préciser que Volkswagen c'est également AUDI, SKODA et SEAT. Les modèles disponibles et exposés lors de ce salon, pour SEAT ; New Lear, IBIZA, Toledo. Mais c'est la S.A.R.L Boucheta Djamel qui représente la marque américaine Chevrolet qui aura incontestablement attiré, notamment dès le cinquième jour du salon (mardi 28 mai 2013), le plus de visiteurs et pour cause : En sus de l'exposition de Aveo LT, Cruze LT, (07 modèles), Sail, (05 modèles), Spark (04 modèles), Sonic (02 modèles), Captiva (04 modèles) et de Colorado (04 modèles), la coqueluche, la super-star de ce salon qui a fait une entrée impressionnante et toute séduction métallique et design c'est « Dame » CAMARO ! Un séduisant bolide développant pas moins de 280 km/h.

« Ce sera juste pour l'exposition, pour montrer au public un véhicule de tourisme typiquement américain, construit aux U-S-A, c'est pas comme les « chevrolet » qui sont certes des voitures américaines mais construites en Corée (Sud). CAMARO vaut pas moins de...six cent soixante (660) millions de centimes », confie M. Djamel Boucheta à DK News. C'est un logement de type F2 sur roues, en somme...Certains en rêvent, d'autres, pourtant, acquièrent aisément... AB

QU'EST-CE QUE L'ANÉVRISME?

Un anévrisme (ou anévrisme) est la dilatation localisée d'une artère (plus rarement, d'une veine), le plus souvent sous forme d'une poche reliée au reste de l'artère par une zone plus étroite appelée «collet». Cette dilatation progressive fragilise la paroi de l'artère qui, à partir d'une certaine taille, peut se fissurer ou se rompre, provoquant une hémorragie interne : c'est la rupture d'anévrisme.



Les différents types d'anévrisme

Les anévrismes peuvent se présenter sous la forme d'une poche («anévrisme sacciforme» dont le diamètre peut être de plusieurs centimètres) ou sous la forme d'un élargissement anormal de l'artère sur quelques centimètres («anévrisme fusiforme», c'est-à-dire en forme de fusée). De plus, les anévrismes peuvent toucher différentes artères.

Les anévrismes des artères du cerveau

Les anévrismes des artères du cerveau sont les plus fréquents. Le plus souvent, ils sont localisés à la base du cerveau et sont en forme de poche. Une rupture d'anévrisme dans le cerveau provoque une hémorragie qui va exercer une pression sur les zones voisines et entraîner des lésions du cerveau. Les anévrismes du cerveau sont responsables d'environ 10 % des accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Qu'appelle-t-on anévrisme artéioveineux ?

L'anévrisme artéioveineux est la communication anormale entre une artère et une veine. À la suite d'une malformation congénitale ou d'un traumatisme, une sorte de kyste rempli de sang se forme qui communique à la fois avec une artère et une veine.

Ces anévrismes se traitent chirurgicalement

pour reconstruire une séparation étanche entre les deux vaisseaux sanguins.

Les anévrismes de l'aorte

L'aorte est la grosse artère qui sort du cœur et descend le long de la colonne vertébrale avant de se diviser vers les reins, les intestins, le foie, les jambes, etc. Les anévrismes de l'aorte sont le plus souvent de type fusiforme et touchent la partie basse de l'aorte (aorte abdominale), au niveau des embranchements partant vers les différents organes. Les anévrismes de l'aorte abdominale sont souvent liés à des problèmes d'athérosclérose (dépôts de cholestérol sur la paroi des artères qui la durcissent et la fragilisent). Ces anévrismes représentent plus de 90 % des anévrismes situés hors du cerveau.

Les anévrismes du cœur

Après un infarctus du myocarde, la paroi du cœur peut être fragilisée et former un anévrisme sous la pression des battements du cœur. Cet anévrisme est en forme de poche et se situe le plus souvent au niveau du ventricule gauche. Il peut provoquer une insuffisance cardiaque ou des troubles du rythme qui vont justifier la mise en place d'un traitement avec des médicaments anticoagulants et antiarythmiques.

Les autres anévrismes

Des anévrismes peuvent également apparaître au niveau des artères du bassin, des genoux ou du foie.

Qu'appelle-t-on pseudo-anévrisme ?

Parfois, une brèche s'ouvre dans une artère sans qu'il y ait d'anévrisme (par exemple, lors d'un traumatisme). La poche de sang qui se forme provoque des symptômes identiques à ceux d'un anévrisme (liés à la compression des zones voisines de la brèche). Dans ce cas, seuls des examens complémentaires permettent de faire la différence entre ce pseudo-anévrisme et un véritable anévrisme.

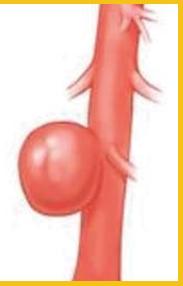
Qui risque de souffrir d'anévrisme ?

En France, on estime que 5 % de la population développe un anévrisme d'une artère du cerveau au cours de sa vie. Certaines personnes sont plus à risque de présenter un anévrisme :

- les personnes atteintes d'obésité ou de diabète ;
- celles qui souffrent d'hypertension artérielle ;
- les personnes qui ont un excès de lipides (cholestérol) dans le sang ;
- celles qui fument ou qui souffrent d'alcoolisme chronique ;

- les personnes qui ont eu un traumatisme crânien ou une lésion importante du thorax ;
- les personnes âgées ;
- les personnes qui ont des antécédents familiaux d'anévrisme ou qui souffrent de certaines maladies génétiques (par exemple, la maladie de Marfan, certaines formes de la maladie d'Ehlers-Danlos, la polykystose rénale).

Les causes des anévrismes



Les causes des anévrismes et de leur développement sont encore mal connues. Certains facteurs de risques ont été identifiés :

- Une fragilité congénitale de la paroi des artères, par exemple lors de certaines maladies génétiques (maladie de Marfan, certaines formes de la maladie d'Ehlers-Danlos, polykystose rénale, etc.) ;

- le dépôt de plaques d'athérome (dépôts de cholestérol) sur les parois des artères ;

- certaines maladies infectieuses (par exemple la syphilis quand elle n'est pas traitée) ;

- le tabagisme.

L'hypertension artérielle tend, quant à elle, à augmenter le volume des anévrismes.

Peut-on prévenir les anévrismes ?

La prévention vise essentiellement à limiter la progression des anévrismes pour éviter la rupture. Les mesures habituelles destinées à réduire le risque de maladie cardiovasculaire sont recommandées : alimentation équilibrée, activité physique régulière et arrêt du tabac.

Lorsque des facteurs de risque cardiovasculaires sont présents, les traitements destinés à les corriger (médicaments contre le cholestérol ou l'hypertension) contribuent à prévenir la progression des anévrismes.

Chez les personnes à risque congénital d'anévrisme (maladies génétiques, antécédents familiaux), un dépistage systématique par IRM peut être mis en place pour identifier d'éventuels anévrismes et des examens réguliers permettent de suivre leur évolution.

Les symptômes des anévrismes

Pendant des mois voire des années, l'anévrisme n'est associé à aucune manifestation particulière. Dans de rares cas, des symptômes apparaissent lorsque l'anévrisme devient volumineux : ils annoncent sa rupture. Dans la grande majorité des cas, seule la rupture de l'anévrisme provoque des symptômes dus à la compression des tissus par l'hémorragie.

Les symptômes qui peuvent précéder une rupture d'anévrisme

Ces symptômes sont dus à la pression provoquée par la poche de l'anévrisme sur les organes voisins. De plus, les anévrismes gênent la circulation du sang en créant des zones de tourbillon et de stagnation qui augmentent le risque de formation d'un caillot sanguin. Des fragments de caillot peuvent se détacher et partir dans la circulation sanguine et boucher de petites artères dans d'autres organes («embolie»).

Lorsque l'anévrisme se développe dans le cerveau, certains symptômes peuvent faire soupçonner son existence : maux de tête inhabituels ; fatigue ; troubles de l'équilibre, de l'audition, de la vision ou paralysies partielles ; difficultés d'élocution temporaires ; douleur au niveau de la nuque ; confusion, désorientation passagère ; pupille dilatée ; nausées ou vomissements.

Les symptômes de la rupture d'anévrisme

Lorsqu'un anévrisme se rompt, les symptômes dépendent de l'importance de l'hémorragie après la rupture et de sa localisation.

En cas de rupture d'anévrisme du cerveau, les symptômes peuvent prendre la forme d'un accident vasculaire cérébral avec maux de tête intenses, troubles de la vision (perte d'une partie ou de tout le champ visuel, vision double), douleurs dans la nuque, douleurs au-dessus ou derrière les yeux, paralysie partielle, troubles de l'élocution, etc. Si l'hémorragie est importante, la personne peut perdre connaissance et tomber dans le coma.

Les ruptures des anévrismes de l'aorte produisent souvent des hémorragies internes importantes qui entraînent perte de connaissance et décès rapide.

Quelles sont les complications des anévrismes ?

Les complications des anévrismes sont liées aux effets de l'hémorragie suite à la rupture. Au niveau du cerveau, l'excès de pression due à la poche de sang peut empêcher l'oxygénation des zones du cerveau voisines et provoquer leur destruction, entraînant le décès du patient ou des séquelles invalidantes.

Dans les jours qui suivent la rupture d'anévrisme, un rétrécissement des artères du cerveau, le «vasospasme», peut également se produire et provoquer des complications similaires. De plus, la poche de sang hémorragique



peut bloquer la circulation du liquide qui baigne le cerveau et la moelle épinière (le «liquide céphalorachidien») et provoquer une surpression au sein du cerveau, l'hydrocéphalie, qui gêne son oxygénation.

Les séquelles neurologiques dépendent de la zone du cerveau où se trouve l'anévrisme : zones contrôlant les mouvements, l'audition, la parole, la vision, etc.

Comment diagnostique-t-on un anévrisme ?

Lorsqu'un anévrisme du cerveau s'est rompu, le diagnostic repose sur les symptômes et sur des examens complémentaires (IRM, scanner) pour confirmer la présence d'une hémorragie. La présence de sang dans le liquide céphalorachidien peut également aider au diagnostic.

Un autre examen complémentaire, l'artériographie, peut être nécessaire pour localiser l'hémorragie avec précision et évaluer l'état des autres vaisseaux sanguins du cerveau.

Cet examen consiste à injecter une substance opacifiante dans le sang avant de pratiquer un examen de type scanner. Les anévrismes de l'aorte sont parfois diagnostiqués à la palpation du ventre (le médecin sent la présence

d'une masse qui «bat» au rythme du pouls). Dans un tiers des cas, le diagnostic d'anévrisme est fait chez des patients sans symptômes au cours d'un examen effectué pour une autre raison.

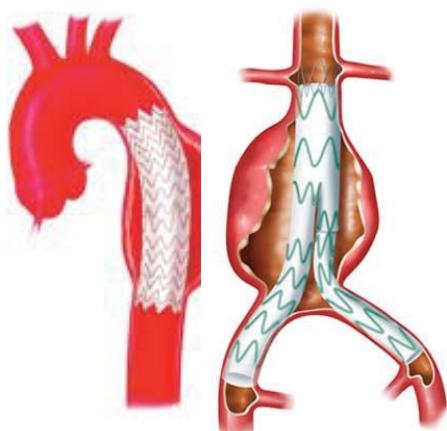
Quel est le pronostic d'une rupture d'anévrisme du cerveau ?

Aujourd'hui, on estime que deux tiers des personnes qui ont une rupture d'anévrisme au niveau du cerveau survivent à cet accident si elles bénéficient rapidement d'un traitement adapté. Des séquelles invalidantes permanentes sont observées chez environ un tiers des personnes hospitalisées pour rupture d'anévrisme du cerveau.

Le pronostic dépend fortement de l'âge de la personne et de la sévérité des symptômes. Un patient jeune qui n'a pas de perte de connaissance au moment de la rupture d'anévrisme a environ trois chances sur quatre de guérir sans séquelles, mais seulement une chance sur dix en cas de coma.

Après 60 ans, ces chances de récupération complète passent respectivement à une sur deux (en l'absence de perte de conscience) et une sur vingt (lors de coma).

Les traitements des anévrismes



Le traitement des anévrismes est chirurgical. Il vise à éviter la rupture (si l'anévrisme a été découvert par hasard ou lors d'un dépistage) ou, en cas de rupture, à éviter les récidives.

Doit-on traiter les anévrismes avant la rupture ?

Lorsqu'un anévrisme non rompu est diagnostiqué, l'opportunité d'un traitement chirurgical est débattue entre les différents spécialistes (neuroradiologue et neurochirurgien). La décision varie selon la taille et la localisation de l'anévrisme, l'âge du patient et son état de santé, les risques chirurgicaux, etc. Dans tous les cas, une éventuelle hypertension artérielle est recherchée et, le cas échéant, traitée. S'il fume, le patient est invité à arrêter complètement.

Quel traitement chirurgical pour un anévrisme du cerveau ?

Le traitement chirurgical des anévrismes du cerveau repose sur deux techniques.

Le clippage du collet de l'anévrisme

Cette technique consiste à placer une petite pince (un «clip») sur le pédoncule qui lie l'anévrisme et l'artère dont il est issu. Le sang ne passe plus dans l'anévrisme et celui-ci diminue progressivement de taille. Le clippage nécessite une chirurgie du cerveau pratiquée par un neurochirurgien.

Le traitement endovasculaire par coils

Cette technique consiste à insérer une sonde fine dans une grosse artère et à la faire cheminer jusqu'à l'anévrisme. Une fois dans l'anévrisme, la sonde délivre de tout petits ressorts de platine («coils») qui vont s'enrouler sur eux-mêmes jusqu'à boucher complètement l'anévrisme. Cette technique est pratiquée par des neuroradiologues, sans chirurgie du cerveau, mais les anévrismes ainsi traités récidivent dans environ un tiers des cas.

Le traitement des anévrismes de l'aorte

Lorsqu'un anévrisme de l'aorte est diagnostiqué, le traitement consiste le plus souvent à supprimer l'anévrisme et à implanter une prothèse de l'aorte, soit par chirurgie classique, soit en passant une sonde dans une artère jusqu'au lieu de l'anévrisme.

Unité du Maghreb et combat anticolonialiste de l'ENA au Front d'Unité et d'Action

Diviser pour régner est ce vieil adage que ne cessa d'appliquer le colonialisme français, pour assurer la pérennité du régime de la domination et de la spoliation. La division s'exerçait sous plusieurs formes. Pour maintenir la séparation entre les autochtones et les communautés de peuplement, le système cultivait à outrance le sentiment abject du racisme. Car, sans racisme, le colonialisme n'avait plus sa raison d'être. Il fit admettre dans toutes ses théories que la conquête coloniale était un devoir de la race dite « supérieure » sur la race dite « inférieure ».

Par Amar Belkhodja (*)

Puis ces divisions vont se poursuivre au sein même des pays et des sociétés conquises. Dresser les « Berbères » contre les « Arabes » fut l'un des buts que le colonisateur n'abandonnera jamais. A ce niveau aussi, il développa un certain nombre de concepts et de trouvailles pour diviser la société selon les origines et les appartenances ethniques.

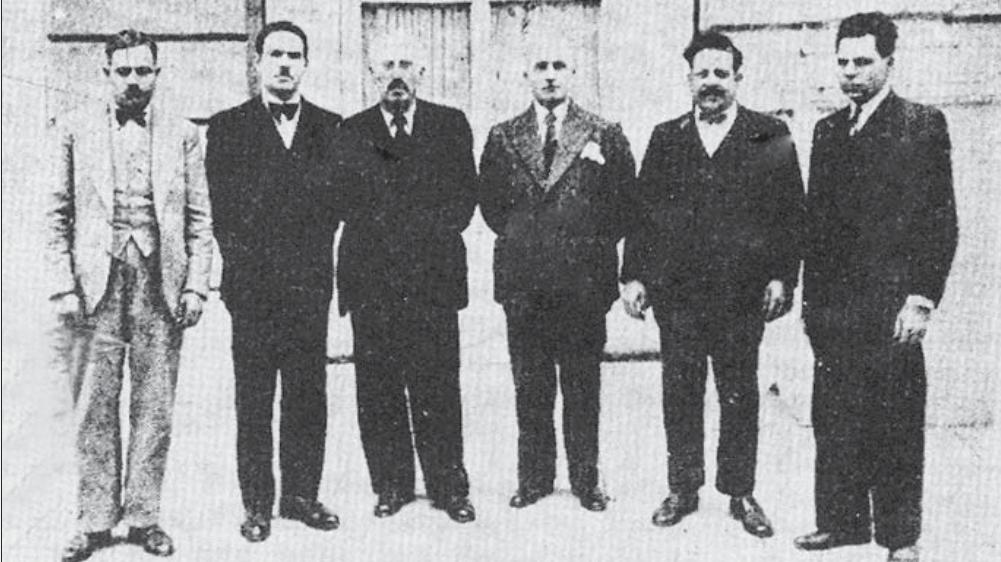
Au début de XX^e siècle, le nationalisme maghrébin se trouvait confronté à des obstacles de tout ordre. Réaliser l'unité nationale puis l'unité maghrébine était une gageure, compte tenu de la déstructuration sociale. Pourtant, les pionniers du mouvement nationaliste marocain, algérien et tunisien ressentaient la nécessité d'unir leurs efforts pour s'engager ensemble dans le combat anticolonialiste.

C'est au sein de la communauté immigrée que ce sentiment d'unité sera appréhendé avec beaucoup d'intensité. Ces premières volontés vont s'exprimer en 1926 au sein d'un premier mouvement : l'ENA (l'Etoile Nord-Africaine). Comme son nom l'indique, ce courant avait l'ambition de regrouper les noyaux combatisants marocains, algériens et tunisiens. Les conditions historiques et politiques n'étaient certainement pas réunies, pour permettre à ce premier regroupement d'évoluer avec une composante des nationalités des trois pays.

Car, dès 1930, l'Etoile Nord-Africaine ne sera plus qu'une Etoile algérienne qui s'étiolera en 1937 pour donner naissance au PPA (Parti du Peuple Algérien) de Messali Hadj.

Toujours est-il qu'avant sa dissolution par les autorités françaises à Paris, l'ENA énonçait dans ses statuts en 1933 (art 2) qu'elle avait « pour but fondamental la lutte pour l'indépendance totale pour chacun des trois pays : Algérie, Maroc, Tunisie et l'unité de l'Afrique du Nord ». A sa naissance l'ENA regroupait Abdelkader Hadj Ali (Algérie), Hassan El Ouazzani (Maroc) et Chadli Kheireddine (Tunisie).

Nous retenons par voie de conséquence que la construction de l'unité maghrébine, est un idéal qui naît en même temps que le mouvement de libération du Maghreb. Mais, il faut retenir aussi que l'ENA est animé par des cadres immigrés et ses premières adhésions sont formées évidemment de travailleurs immigrés. Voilà, une première



De gauche à droite : Banounakli, Messali Hadj, L'Emir Chekib Arslan, Djabri Bey, Imache Amar, et Beddek Mohamed

condition historique qui empêche l'ENA d'assumer une longue carrière politique, puisque dans les trois pays concernés subsistent à la même époque d'autres réalités aussi différentes les unes que les autres, et dépendantes toutes les trois du climat politique et social parisiens.

Il fallait donc construire le chapiteau par la base. Néanmoins, l'ENA a eu le mérite d'annoncer avec clairvoyance un programme basé sur deux principes capitaux : l'indépendance nationale et l'unité maghrébine. En revanche, sur le terrain colonisé les points de vue sont divergents. En Algérie par exemple, le mot indépendance est une illusion. C'est une idée qui ne trotte pas encore dans la « cervelle » de certains courants politiques, dont le programme est dominé par le grand dada de l'époque : l'assimilation. La Fédération des Elus du docteur Bendjelloul et Ferhat Abbas, l'Association des Oulamas et le PCA défendent cette revendication commune, tentent en 1936 une unité d'action et forment ce qu'on appelle à l'époque le Congrès Musulman. Seule, l'ENA de Messali y reste fermement opposé.

Elle ne croit pas trop aux promesses du Front Populaire qui vient de prendre les destinées françaises. La base de l'édifice est encore fragile. Au Congrès Musulman, il manque un à l'appel. C'est l'ENA. Nous passerons

sur l'évolution du mouvement pour évoquer uniquement les moments de son unification, d'abord au niveau national, condition préalable à l'unité du mouvement maghrébin. En 1944, c'est M. Ferhat Abbas qui lance les AML (Amis du Manifeste et de la Liberté). En un temps record, ce mouvement rassemble toutes les forces sociales : le PPA (clandestin), les élus, nobilités et l'Association des Oulamas. Cette fois-ci, c'est le PCA qui claque la porte sans raison majeure et boude l'unité nationale en créant une réplique : « Les Amis de la Démocratie ». Hélas, une année après tout craque. La célébration du 8 mai 1945 (victoire sur le fascisme) s'ouvre sur le massacre organisé des Algériens. L'hécatombe dure tous les mois de mai, juin et une partie de juillet. Sétif, Kherrata et Guelma et leurs régions compteront 45 000 martyrs.

Des militants français (pieds noirs) du PCA des villes de l'est, participent eux aussi au massacre. Ils s'emparent de leurs fusils, se mêlent aux milices et donnent une chasse impitoyable à l'Arabe.

Rongé par ce remord, le PCA tente de reconquérir un brin de crédibilité. Il joue un rôle actif dans la réunification des partis dans un seul Front. En 1951, le PPA-MTLD, l'UDMA et le PCA se retrouvent dans le Front Algérien pour la Défense et le Respect de la Liberté.

Au Maroc, les quatre partis nationalistes décident eux aussi de signer un pacte d'unité et d'action, l'événement a lieu à Tanger le 9 avril 1951. Les années 1950 vont ainsi s'ouvrir sur une accélération du mouvement unitaire tant au niveau national qu'au niveau maghrébin. Il y a des sursauts et des échecs. L'idéal de l'unité du Maghreb est défendu par de grands patriotes des trois pays qui militent sans répit pour sa réalisation. Cet idéal est vivement comme la contrée, cette immense patrie de Ben Toumert, Abdelmoumen et Khalidou et de tant d'autres personnes qui se sont toujours réclamées de leur maghrébinité.

Cette unité au début du XX^e siècle se préfigure dans le programme de l'ensemble des mouvements nationaux maghrébins, qui estiment que la construction future du grand Maghreb commence nécessairement avec l'unité dans le combat anticolonialiste.

En dépit de certaines divergences, la solidarité est toujours forte entre les peuples et leurs avant-gardes durant les luttes et les souffrances. Cette solidarité s'est exprimée à différentes dates et étapes du nationalisme maghrébin qui a proclamé son unité lors de la fondation de la première formation politique : l'Etoile Nord-Africaine. Si par la suite le mouvement enregistra des points forts et des points faibles, l'idéal d'unification est toujours présent dans les esprits et les consciences. C'est un idéal qui a toujours caractérisé la société maghrébine, puisqu'il se manifeste avec force au cours de la prestigieuse histoire de cette contrée.

Les partis nationalistes des trois pays ne cessent d'ailleurs de caresser ce noble idéal. Ils se réunissent le 2 février 1952 à Paris pour conclure un pacte nord-africain que nous publions ci-contre.

Les travaux qui rassemblent les différents leaders se déroulent sous la présidence du Cheikh Bachir El Ibrahimi, président de l'Association des Ouléma Musulmans d'Algérie (regroupement d'hommes de culte et de théologie). De l'ENA en 1926 au Pacte nord-africain de 1952, il y a tant de pages d'histoire à lire mais surtout à écrire. Elles nous aideront à mieux déchiffrer le présent et comprendre certains phénomènes dans l'évolution historique.

Nous demeurons toutefois convaincus que les Maghrébins sont prédisposés à tous les moments à militer pour l'unité de leurs pays, effective, solide et durable. C'est l'histoire qui les interpelle. Un passé commun fait de prestige et de gloire, mais aussi de luttes et de souffrance.

A. B.

(*) Journaliste-auteur

HISTOIRE

DOCUMENT

Le Pacte nord-africain (février 1952)

La situation de l'Afrique du Nord est particulièrement grave. Elle requiert, de la part des mouvements nationaux, clairvoyance et vigilance. Elle commande le renforcement de leur union et de leur action. Ces mouvements sont décidés à mettre fin au régime colonial et à doter leur pays de régimes souverains et démocratiques réalisant l'émancipation politique, sociale et économique de leurs peuples et garantissant à tous les habitants sans distinction leur droit et leurs libertés.

Dans les circonstances internationales actuelles, l'Afrique du Nord joue un rôle primordial — la préoccupation des peuples nord-africains est avant tout leur libération nationale, ils se considèrent comme les amis et les associés de ceux qui reconnaissent effectivement leurs droits à la liberté.

C'est une réalité que la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sont unis par des liens spirituels, historiques, géographiques et culturels. C'est une autre réalité que leurs aspirations nationales et les intérêts supérieurs de leurs peuples sont communs.

Le régime colonial, impose aux peuples nord-africains en dépit des fictives juridiques, est un de ses buts et dans ses moyens, ce régime, en définitive, vise à détruire leur personnalité et à perpétuer l'oppression et l'exploitation coloniale.

Face à cette situation, il est indispensable que tous les partis et organisations nationaux nord-africains forment un front commun pour l'opposition à la coalition des forces coloniales. C'est pourquoi, les partis et organisations nord-africains réunis à Paris le 2 février 1952, conscients d'être dans leur unicité les porte-parole authentiques des peuples nord-africains, ont décidé de conclure le pacte suivant :

Les partis et organisations nationaux nord-africains :

1. S'engagent :

A- à poursuivre et à intensifier la lutte pour la libération de l'Afrique du Nord de tout système de colonisation et pour l'accession de leurs pays, dans le cadre de la Charte des Nations unies, à des régimes d'Etats souverains et démocratiques ;

B- à coordonner leur action pour la réalisation de ces objectifs sur les plans nord-africain et international.

C- à examiner périodiquement la situation de l'Afrique du Nord à la lumière des événements intérieurs et extérieurs.

2. Décident :

La création d'un «Comité d'union d'action nord-africain» et de tout autre organisation indispensable à l'exécution du présent pacte.

Tunisie :

- Néo-Destour : Masmoudi
- Destour : Salah Ferhat

Algérie

- MTLD : Ahmed Mezrna
- UDMA : Ferhat Abbas

Maroc :

- Instiglal : Ahmed Alaoui
- Parti Démocratique de l'Indépendance

: Hassan El Ouazzani

- Parti de l'Unité Marocaine (zone espagnole) pour Abdelhak Torrès, Mekki Naciri

En présence, sous le parrainage et l'autorité de Cheikh Bachir El Ibrahimi, président de l'Association des Oulamas d'Algérie.

Sources : *La République Algérienne* n°297 du 14 mars 1952 (organe du Manifeste du peuple algérien).

THÉÂTRE

Le spectacle d'«Œdipe» dans une conception actualisée

La pièce de théâtre «Œdipe», œuvre classique en compétition au 8^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) a été présentée mardi à Alger, au Théâtre national algérien (TNA), marquant un retour aux fondements du 4^e art à travers la dialectique du théâtre antique et la tragédie grecque.

Sur une adaptation du dramaturge et écrivain égyptien Tawfik El Hakim, le mythe grec d'Œdipe, revu et actualisé par Riat Amrouche, metteur en scène et comédien, renvoie à l'éternel conflit avec le destin fatal.

Riat Amrouche, Benatiya Leila, Benchabane Hanan, Hamaïli Fayçal, Aït Meddour Mohamed Lamine et Neirat Amina, membres de la troupe «Enawarisse» de théâtre et des arts dramatiques, se sont donné la réplique pendant plus d'une heure de temps, menant la trame du spectacle.

Le sort du roi Laïus était frappé par la malédiction d'un oracle qui avait prédit qu'il serait tué par son fils et que ce dernier épouserait sa femme, la reine Jocaste.

A la naissance, l'enfant est abandonné par son père Laïus dans un endroit perdu où il a été retrouvé par des pâtres qui l'ont surnommé Œdipe car il avait les pieds liés et enflés.

Devenu grand, il part en quête de vérité sur sa naissance, et à mi-chemin, il s'est pris de querelle avec Laïus qu'il a rencontré par hasard, et qu'il ne connaît pas encore. Dans l'élan de la colère, Œdipe tue Laïus et accède au trône, se liant avec la reine Jocaste, après avoir brillamment déjoué les énigmes imposées par le sphinx (fabuleux lion ailé avec la tête et le buste d'une femme).

Parricide et incestueux sans le savoir, le nouveau roi doit constamment réaffirmer son autorité comme successeur du roi Laïus, intimant fermement l'ordre de trouver son assassin pour lui infliger la pire des sanctions. Découvrant la vérité, Jocaste se suicidera et Œdipe



sera atteint d'une cécité. L'envie incessante, mais tardive, de se purifier du malheur et de la mythomanie ambiante dans tout le palais a donné lieu à des regrets inutiles qui ne pouvaient éviter la fatalité.

Une mise en scène actualisée et une scénographie réduite à une fontaine d'eau, présente sur scène et dans le bruitage, ont constitué l'essentiel de la conception de Riat Amrouche.

Habilés de costumes actuels, sur une scène presque sombre, les comédiens, concluants dans leur jeu, ont exprimé la tragédie d'une vie construite par un tissu de mensonges dans une rhétorique allusive au monde d'aujourd'hui.

Le spectacle est une expérimentation sur le texte classique de Sophocle et une tentative de rupture avec l'archaïsme à travers une dualité qui met en valeur les contradictions entre les visions rétrogrades du passé, et les desseins de modernité qui permettent à l'individu d'avancer malgré tout. Outre le colloque traitant de l'œuvre du dramaturge Mustapha Katab, tenu mardi, les conférences scientifiques autour de l'«Adaptation et la traduction», et les rencontres littéraires, le Fntp se poursuit dans sa 8^e édition jusqu'au 2 juin prochain, avec la programmation quotidienne de 3 spectacles en moyenne.

Le spectacle de Monique Lenoble fait tomber les «Masques» de la nature humaine

Le spectacle «Masques», une œuvre dans le genre moderne du théâtre contemporain, a été présenté mardi à la salle Ibn Khaldoun à Alger, dans le cadre du 14^e Festival culturel européen, mêlant la grâce du geste et la puissance du regard à la réflexion et à la méditation profonde. Dedié à l'Algérie en première mondiale, le spectacle de Monique Lenoble, metteur en scène, a permis un voyage au fond de soi et une profonde exploration des forces à l'œuvre dans la vie somatique et psychique, qui font tendre l'organisme humain vers un but, motivant son activité. L'exploration du monde de l'irrationnel à travers une longue série de masques diffusée en vidéo projection a été soutenue par les mouvements saccades et bien ordonnés du danseur David Baelo et un bruitage de vagues apaisant. Sereines ou agitées, les humeurs traduites par les nombreux masques qui défilent sur l'écran ont montré la mine du visage qui s'adapte par l'expression des émotions, aux différentes situations rencontrées dans la vie. Sur des visages tatoués renvoyant au passé lointain où l'Homme vivait dans un ordre social tribal, les rides et les traces laissées par le temps racontent les expériences vécues par des individus qui ont livré leur sort au rythme naturel de la vie. Masque de visage fermé, de mine grave, d'un regard vide, profond

ou perçant, masque de faciès beat ou effaré, masque de traits comiques ou satanique, jovial ou serein, exprimant la tristesse, la lassitude, l'inquiétude, le complot, la colère ou autres encore, le spectacle est un moment unique de la vie où l'on prend le recul nécessaire pour remettre en cause certaines de ses attitudes. Monique Lenoble, exécutant quelques mouvements gracieux et lents en différentes postures et Bouzouk le maquilleur dessinant une série de mines superposées, sur un grand papier, probablement portées par un même visage, ont soutenu le soliste qui a bien illustré les variations faciales sur l'écran. Le silence religieux qui régnait pendant la représentation dénote de l'intérêt porté par le public, attentif et curieux de savoir le pourquoi du comment de tout ce déploiement inin-



terrompu de masques. D'autres masques coloriés et sans tatouages s'accompagnent de poésies et de musique techno et pop alors qu'aujourd'hui des atmosphères psychédéliques alternées avec de chants liturgiques grégoriens renvoyant à l'époque médiévale ont fait le choix du metteur en scène.

Le spectacle, marqué par son aspect didactique et pédagogique a permis au public d'être renseigné sur lui-même à travers une scutination de la nature humaine dans tous ses registres affectifs, des plus hypocrites au plus sincères. La représentation s'est déroulée en présence de Madame Fadila Laaman, ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de Madame Fouzia Hariche, échevine (adjoint maire) de l'enseignement supérieur à Bruxelles de M. Frédéric Meurice, ambassadeur de Belgique en Algérie et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Comédiennes de théâtre et metteur en scène avec nombre de pièces classiques et contemporaines à son actif, Monique Lenoble est une artiste aux facettes multiples qui a produit de nombreuses pièces et participé à plusieurs manifestations culturelles du 4^e art. Le 14^e Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 30 mai avec des spectacles à Alger, Oran et Annaba.

APS

Une délégation de la police turque rend visite à la DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale a reçu du 27 au 29 mai dernier en son siège, une délégation composée de membres de la police turque, avec laquelle ils ont échangé des points de vue avec leurs homologues algériens.

La délégation turque avait visité plusieurs structures de la Dgsn dont le laboratoire scientifique et technique de la police de Châteauneuf ainsi que l'école d'application de la Sûreté nationale de Soumaïa où ils ont pu prendre connaissance de l'importance donnée par la Dgsn à la formation des cadres de la police, afin de les rendre aptes à remplir les missions qui leur seront assignées. Les membres de la délégation turque ont assisté durant leur visite au siège de la direction des unités républicaines de Sûreté nationale d'El Hamiz, à des exercices opérationnels dans le maintien de l'ordre, où ils ont pu s'enquérir des mécanismes d'utilisation des moyens techniques et modernes, de l'expertise et du professionnalisme de la police algérienne.

BOUMERDES Une bande de trafiquants de drogue neutralisée à Bordj Menaiel



Une bande de trafiquants de drogues et de psychotropes, opérant à Bordj Menaiel (est de Boumerdes) a été neutralisée, récemment, par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya de Boumerdes, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire.

Les éléments de cette bande (âgés entre 23 et 35 ans) ont été arrêtés sur la base de renseignements faisant état de l'existence d'un repaire de trafiquants de drogue, situé dans un quartier de la ville de Bordj Menaiel, a indiqué le chargé de la communication de la sûreté de wilaya, précisant que les mis en cause dissimulaient leur «marchandise» dans un buisson couvrant la berge d'un cours d'eau traversant la localité. L'opération menée par les forces de sécurité a permis d'arrêter 4 malfaiteurs, avec en leur possession une «importante» quantité de cannabis et de psychotropes, ainsi que des armes blanches et des sommes d'argent.

Déférés devant le parquet de Bordj Menaiel, les mis en cause ont été placés en détention préventive pour des chefs d'accusation de « constitution d'une bande de malfaiteurs, en vue d'un trafic de drogue et de psychotropes» et «port d'armes blanches prohibées».

«POUR UN BAC SANS STRESS» La sûreté d'Hussein Dey à l'écoute des candidats

Rachid Rachedi

A l'approche des examens du Bac dont la date du 02 juin a été retenue par le ministère de l'Education pour le début des épreuves, la direction de la Sûreté de daïra d'Hussein Dey, en collaboration avec l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, a clôturé mardi l'opération thérapeutique lancée en faveur des candidats aux épreuves du baccalauréat qui s'est déroulée à travers les établissements secondaires de la commune d'Hussein Dey.

«Le but de cette thérapie est de diminuer le stress chez les candidats qui s'apprêtent à passer dans quelques jours cette épreuve fatigante pour leur avenir scolaire», a indiqué la responsable de la cellule d'écoute et d'assistance de la Sûreté de daïra d'Hussein Dey, la lieutenance Arrache Nora. A cet effet, la Dgsn a mobilisé une équipe composée de médecins et de psychologues pour discuter avec les élèves



de terminale, pour leur prodiguer des conseils, diminuer leur stress et disposer leurs inquiétudes.

De son côté, le membre du bureau de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse M. Kadri Azzedine, a affirmé que cette opération entre dans le cadre de la campagne initiée par l'Onas le 02 mai dernier depuis la forêt Bouchaoui et dont le thème est «Pour un Bac sans stress». «Cette initiative a vu une forte participation des futurs bacheliers

mais aussi de leurs parents» a fait savoir M. Kadri, «on a même enregistré la participation de candidats au Bac des wilayas de Tipasa, Ouargla, Médéa et Bordj Bou Arréridj».

L'objectif de cette campagne est de permettre la réussite du plus grand nombre de candidats a indiqué M. Kadri d'où la décision d'élargir cette opération en collaboration avec la Sûreté de daïra de Hussein Dey aux lycées d'Ibn Khaldoun, Aïcha, Miramar et dernièrement Ethaâlibia.

ORAN Renforcement des structures de la Sûreté nationale

La Sûreté nationale sera dotée à Oran de nouvelles structures au niveau des communes et des quartiers populaires, a annoncé mardi le chef de Sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Salah Nouasri.

Animant une conférence de presse, M. Nouasri a annoncé l'ouverture du siège de sûreté urbaine et de police judiciaire dans la localité d'Aïn El Beida (commune d'Es Séria) dont la population est de 120 000 habitants. Le taux d'avancement des travaux de cette structure est de 70%.

En outre, un siège de la police judiciaire sera ouvert à Haï Felloucène (ex-El Barki), de même que des sûretés urbaines à Gdyel, Bir El Djir et Arzew et deux autres à Es

Séria. La direction de la Sûreté de wilaya a proposé de nouveaux sièges de sûreté urbaine à Mers El Hadjadj, à Haï Bouamama et dans les localités de Sidi El Bachir et Belgaïd, a-t-il ajouté soulignant que ces propositions sont soumises à la Dgsn pour les introduire au programme 2014. Par ailleurs, l'adjoint chef du service de la police judiciaire a présenté le bilan des activités des quatre mois derniers en matière de lutte contre la violence, la drogue, le détournement de deniers publics et le faux et usage de faux. La direction de la Sûreté de wilaya a remis des diplômes aux journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

BEJAIA 6 familles investissent le boulevard Ben Boulaïd pour revendiquer leur relogement

Six familles dont les habitations ont été endommagées par le dernier séisme ayant secoué Béjaïa et ses environs, ont occupé mardi, le boulevard Ben-Boulaïd, attenant à leur immeuble, pour exiger leur relogement dans un nouveau bâtiment, a constaté l'APS. Les contestataires s'y sont installés en plantant des tentes de fortune pour signifier leur détresse, causant des embouteillages inextricables sur l'avenue et dans les quartiers limitrophes et la zone de l'arrière port.

Les familles protestataires déjà formement éprouvées par le séisme du mois de novembre dernier, qui a causé

des dommages importants à tout l'immeuble de construction coloniale, ont dû essayer de nouveaux dégâts, à l'issue de la secousse, de dimanche dernier. Tout un plafond, couvrant l'appartement du dernier étage, a en effet cédu et d'amples fissurations, ont apparu sur toute la structure de l'immeuble. «Nous vivons, chaque jour, avec la hanisse de nous réveiller sous les décombres», raconte, en pleurs une vieille dame, qui note qu'au-delà, de la frayeur suscitée par les dernières, mais fréquentes secousses tellurique, les habitants de l'immeuble ont enduré «le martyre cet hiver «du fait du froid et

des infiltrations d'eau. Si bien que la plupart ont dû chercher refuge chez leurs familles».

«Dieu merci, lorsque la dernière secousse a frappé, l'immeuble était quasiment désaffecté. Il n'y avait qu'une seule famille au rez-de-chaussée, qui y demeurait encore», a-t-elle ajouté. L'immeuble a été classé «orange» par le Contrôle technique des constructions CTC. L'APC, affirme pour sa part, reloger ses résidents en priorité, à l'instar d'autres familles dont les maisons ont subi des dommages importants, notamment à hauteur du quartier Ammoun et la cité Oudali.

RUSSIE Une fusée Soyouz avec trois spationautes a décollé vers l'ISS

Une fusée Soyouz avec à son bord un équipage international formé de trois spationautes a décollé dans la nuit de mardi à mercredi du cosmodrome de Baïkonour, dans les steppes du Kazakhstan, pour rejoindre la Station spatiale internationale (ISS). Les spationautes russe Fedor Iourtchikhine, italien Luca Parmitano et américaine Karen Nyberg ont quitté la Terre à 20h31 GMT à bord du vaisseau Soyouz TMA-09M. L'arrimage à l'ISS est prévu pour vers 02h16 GMT mercredi, après un peu moins de six heures de vol, alors que le voyage durait auparavant deux jours. Cet

énorme gain de temps est possible grâce à des améliorations technologiques permettant à la capsule Soyouz d'effectuer seulement quatre orbites autour de la Terre, contre 34 auparavant.

Il s'agit du deuxième vol «express» emmenant des spationautes vers l'ISS, le précédent ayant été effectué avec succès en mars. Les spationautes doivent rejoindre à bord de l'ISS les Russes Pavel Vinogradov et Alexandre Missourkine, et l'Américain Chris Cassidy.

APS

ALGER

25 ans de réclusion criminelle pour Homicide volontaire

A.Ferrag

Sabiba et Zahra sont deux sœurs unies pour le meilleur et pour le pire. Le pire étant d'éliminer cette «horreur» qu'est le vieux Rabah.

Elle sont aussi belles, un aspect qui n'échappe pas aux nombreux préteurs qui se présentent à leur porte.

Sabiba et Zahra sont respectivement âgée de 29 ans et 28 ans, et elles se vouent une tendresse infinie que seules les personnes maltraitées par la vie sont capables de donner. Dieu seul sait à quel point les deux sœurs ont souffert !

Alors qu'elles sont toutes petites, elles sont confiées à leur oncle maternel suite au décès tragique de leurs parents, survenu dans un accident de la route. Elles ne sont âgées que de 3 et 2 ans lorsqu'elles sont frappées de plein fouet par une vie faite de souffrances, d'interdits d'humiliations et de privations. En effet, l'oncle Rabah n'a rien d'un ange ! Tous les voisins chuchotent des choses curieuses à son sujet !

«Pauvres petites ! Vous les avez entendu crier à la mort, hier, tard dans la nuit ?

«Bien sûr, grand Dieu ! C'est Rabah qui leur infligeait encore une correction, pauvres orphelines !

Et dire qu'il s'agit de leur oncle maternel. Les ragots vont bon train à El Harrach. On ne parle plus que de ces deux petites malheureuses, torturées pour un oui ou pour un non !

Dans la maison familiale, Rabah est considéré comme le roi des lieux et tout le monde obéit à ses ordres sans pouvoir placer un mot. Seule Saliba, son épouse, blème et fatiguée, lui tient quelquefois tête : «Tu n'as pas de cœur ! Comment oses-tu maltraiter ainsi la chair de ta chair ? Ce ne sont que de pauvres petites innocentes ! Dieu te punira».

Rabah ne manquera pas de lui administrer, à elle, aussi, une belle correction en hurlant de rage : «Comment



oses-tu me donner de leçon de savoir-vivre ? Ces filles sont sous ma coupe et je suis en droit de leur donner la meilleure des éducatrices ! Tout comme j'ai tous les droits sur toi ».

Ainsi ont grandi Sabiba et Zahra, sous l'emprise d'un oncle monstrueux, possessif et pervers. Mais les voisins ignorent qu'en plus des souffrances subies au quotidien, les deux petites orphelines n'échappent pas à la perversité sexuelle d'un homme qui ne recule devant rien et ne renonce jamais à rien. Les années passent vite et les deux petites orphelines sont, aujourd'hui, de jolies jeunes femmes très convoitées, mais voilà que l'oncle Rabah met à la porte tous les préteurs. A croire qu'il veut garder les jeunes femmes sous sa coupe pour toujours. Et l'on commence alors à se poser des questions, mais personne ne se doute que le vieux Rabah veut les deux sœurs pour lui tout seul et qu'il en a fait ses maîtresses depuis leur très jeune âge, leur faisant subir les pires sévices sexuels, au su et au vu de toute la famille, personne n'a jamais parlé. Rabah menace : «Si l'une de vous ouvre la bouche, je la tue !»

Même son épouse n'a jamais parlé. Zahra, la plus rebelle des deux, prend un jour sa sœur à l'écart, profitant de l'absence de l'oncle.

«Bientôt, nos souffrances vont prendre fin !

- De quelle manière ?
- J'ai décidé d'assassiner ce vieux fou !

- Que dis-tu là ?
- Oui, je vais le tuer et je me vengerai ainsi de toutes ces années de souffrance, de privations et d'humiliations qu'il nous a fait subir et continue de faire.

- Mais tu iras en prison ?
- Au moins je serai en paix !
Ne t'inquiète pas, chère sœur, c'est moi qui m'occupe de tout !

Zahra, blottie au fond de son lit, attend la visite nocturne de son oncle, mais cette nuit, elle lui réserve une surprise. A peine se penche-t-il sur elle qu'elle tente de lui asséner un violent coup de couteau au niveau du cœur, mais elle rate son coup. Fou de rage, l'oncle s'empare du même couteau et la poignarde violemment jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le procès est douloureux pour les nombreuses personnes venues assister. Malheureuses et traumatisées, qui les ont généreusement accueillies à la mort de leurs parents, lors d'un tragique accident de la route.

Elle raconte la révolte de la défunte, Zahra qui voulait tuer le «monstre» comme elle l'appelait.

À terme des délibérations, en ce mois de mai 2013, Rabah est condamné à 25 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

M'SILA Un mort dans un accident de circulation à Slim

Mouad B.

Un mort tel est le bilan d'un accident de circulation qui s'est produit dans la nuit du lundi à mardi, sur la RN 46 au lieu-dit EL Arahbi dans la commune de Slim, 120 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila.

Il s'agit d'un camion semi-remorque pour des raisons encore inconnues a dérapé sur la RN 46 entre Slim et Bousâda. Nos témoins ont affirmé que les pompiers ont trouvé des difficultés à dégager le chauffeur, un jeune homme répondant aux initiales de B.M., âgé de 27 ans, qui était écrasé sous la cabine du camion.

Rappelons que quelques heures avant un accident du genre s'était produit à Djebel Messâad et qui a fait 6 blessés dont 3 enfants et une femme. Selon les observateurs, l'excès de vitesse, le dépassement dangereux et la fatigue (sommeil) sont les principales causes des nombreux accidents de route qui se produisent dans la région.

TIPASA Arrestation de 11 faussaires et vendeurs de documents officiels

La police judiciaire de la sureté de daira de Fouka (Tipasa) a arrêté, récemment, 11 personnes impliquées dans la falsification et la vente de documents officiels, ainsi que la détention d'armes prohibées, a-t-on appris mardi auprès de la sureté de wilaya.

Selon la même source, les faits remontent à la semaine écoulée, quand les éléments de la Police judiciaire, agissant sur renseignement, ont effectué des recherches dans des locaux du centre-ville de Fouka, où ils ont découvert d'importantes quantités de documents, dont des cartes d'identité nationale, des certificats de scolarité vierges cachetés, et une panoplie d'armes prohibées. L'enquête diligentée a abouti à l'arrestation du principal mis en cause dans cette affaire, qui a reconnu être l'auteur de la falsification et vente de divers documents, pour une somme de 1000 Da la pièce.

Par la suite, il a été procédé à l'arrestation du reste de la bande des faussaires, dont l'âge varie entre 24 et 52 ans, au niveau des villes de Bou Issmail et Koléa, en plus de la saisie d'ordinateurs, de photocopies en couleur et des cachets d'entreprises publiques. A l'issue de leur présentation devant le parquet, trois des mis en cause ont été mis en détention préventive.

RELIZANE Lancement prochain des travaux de raccordement de cinq communes en gaz naturel

Les travaux de raccordement de cinq communes de Relizane au réseau de gaz naturel seront entamés au début du second semestre 2013, a-t-on appris auprès des services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest de la wilaya. Des avis d'appels d'offres seront lancés en juin prochain avant le lancement des travaux dans les communes de Ramka, El Hamri, Belacel Bouzegza, Merdja Sidi Abed et Béni Derguene.

Ces opérations portent sur la réalisation d'un réseau de gaz long sur 50 kilomètres pour raccorder plus de 2.400 foyers dans ces communes. Trois autres communes de la wilaya ont également bénéficié de projets similaires dont les travaux ont été entamés au deuxième trimestre de cette année.

Ces projets ont permis de raccorder 1.850 foyers des communes de Ouled Yaïche, Sidi M'hamed Benâouda et Kenanda, a-t-on signalé. Le nombre de foyers de la wilaya raccordés au réseau du gaz de ville a atteint jusqu'à la fin de l'année dernière, 52.377 foyers ce qui représente une couverture de 65 % selon la direction de l'énergie et des mines.

TIZI-OUZOU

Peine capitale contre les auteurs d'un crime crapuleux à Ifigha

Le tribunal criminel près la Cour de Tizi Ouzou a condamné, mardi, à la peine capitale, trois individus pour un crime crapuleux dont a été victime un citoyen d'Ifigha, dans la daira d'Azazga.

Les deux frères R. Mohand (30 ans) et R. Aghilas (23 ans) ainsi que leur cousin M. Arezki (24 ans) ont été condamnés pour les chefs d'accusation de «création d'une association de malfaiteurs pour commettre un homicide volontaire avec prémeditation, pratique d'actes barbares sur un cadavre et vol qualifié».

Selon l'arrêt du renvoi de cette affaire, les trois individus se sont rencontrés à la fin du mois de mai 2010 pour préparer l'assassinat de A. Saïd, un émigré retraité âgé de 70 ans.

Dans la nuit du 31 mai, le trio a décidé de mettre en application son macabre plan. Les deux frères se sont introduits à l'intérieur de la maison de leur victime qui dormait. Ils l'ont ligoté avec un câble et bâillonné avec une cravate avant de l'assassiner en lui portant 6 coups de couteau au niveau de la poitrine, dont un en plein cœur. Les trois cri-

minels ont également pratiqué des actes nécrophiles sur la victime, détaillé l'arrêt de renvoi. Les trois accusés ont volé des objets de valeur et des sommes d'argent en euro et en dinar, dont ils se sont débarrassés par la suite.

Le listing des appels téléphoniques du portable de la victime a révélé des contacts entre cette dernière et M. Arezki, qui se connaissaient, car étant des voisins.

Le même listing a révélé que R. Ghilas avait utilisé le téléphone de la victime la nuit du crime pour appeler M. Arezki, qui était resté à l'extérieur pour faire le guet.

Durant le procès, les accusés ont reconnu s'être introduits dans le domicile de la victime pour le voler et ont nié l'avoir tué.

R. Mohand a reconnu avoir porté un coup de couteau à la victime. Le procureur de la République a requis la peine capitale contre les trois accusés qui ont été reconnus coupables des chefs d'accusation retenus contre eux par le tribunal qui ne leur a accordé aucune circonstance atténuante.

MOSTAGANEM

Découverte de près de 130 kg de kif rejetés par la mer au littoral

Les éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont découvert, mardi, un total de près de 130 kg de kif traité rejetés par les vagues, a-t-on appris de ces deux corps de sécurité. Agissant sur information, les services de la

Gendarmerie nationale de Mazaghran ont découvert 20 kg de drogue en plaquettes de 100 et 200 grammes dissimulés dans un colis à la plage «La Crique». Les mêmes services ont découvert à la plage «Sonactel» (est du chef-lieu de wilaya) 80 autres kg de kif traité en plaquettes rejetées par les vagues. Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont découvert, quant à eux, près 30 kg de drogue en plaquettes lors d'une patrouille sur le littoral mostaganémois.

APS

Programme du Jeudi 30 Mai 2013



08h00 : bonjour d'algérie (direct)
09h30 : dar da meziane (25) rediff
10h00 : ibda'at (10 et fin)
10h30 : bouhairet e'chabout (13)
11h00 : culture club "rediff"
12h00 : journal en français+météo
12h25 : oua yabqa el hob (55)
13h40 : national géographique (12)
15h15 : el hob oua taoune
16h25 : sebaq el madjarate (41)
17h00 : tarikh oua hadhara (09)
17h20 : takder tarbab n°150
18h00 : journal en amazigh
18h20 : dar da meziane (26)
18h45 : martyrs de la guillotine
19h00 : journal en français+météo
19h30 : en d'autres thermes
20h00 : journal en arabe
20h45 : le monde en 52'
22h00 : senteurs d'algérie "fascinante d'algérie"
23h00 : festival de la musique andalouse
ooohoo : journal en arabe



05h45 MagazineTFou
07h25Météo
07h30 MagazineTéléshopping
08h15Météo
08h20 SérieAu nom de la vérité
08h50 SérieAu nom de la vérité
09h20 SérieAu nom de la vérité
09h45 SériePetits secrets entre voisins
10h20 SériePetits secrets entre voisins
10h55 MagazinePetits plats en équilibre
11h00 JeuLes douze coups de midi
11h50 MagazineL'affiche du jour
12h00Journal
12h40 MagazinePetits plats en équilibre
12h50Météo
12h55 SérieLes feux de l'amour
13h55 TelefilmMémoire du passé
15h35 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
16h25 JeuBienvenue chez nous
17h20 JeuUne famille en or
18h05 JeuMoney Drop
18h50 SérieNos chers voisins
18h55Météo
19h00Journal
19h30 Magazine1001 questions santé
19h35Météo
19h40 DivertissementAprès le 20h, c'est Caneloup
19h50 SérieAlice Nevers, le juge est une femmeInédit
20h40 SérieAlice Nevers, le juge est une femme
21h35 Alice Nevers, le juge est une femme
22h35 Alice Nevers, le juge est une femme



06h10 MagazineTélématin (suite)
07h00Journal
07h10 MagazineTélématin (suite)
08h05 MagazineDans quelle éta-gère
08h10 SérieDes jours et des vies
08h35 SérieAmour, gloire et beauté
09h00 MagazineC'est au programme
09h50Météo outremer
10h00 JeuMotus
10h30 JeuLes Z'amours
11h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
11h55Météo 2
12h00Journal
12h50Météo 2
12h52 MagazineConsumag
13h00 MagazineToute une histoire
14h05 SportInternationaux de France 2013
17h55 MagazineCôté Match
17h56 DivertissementCD'aujourd'hui
18h00 JeuMot de passe
18h25Météo 2
18h30 JeuN'oubliez pas les paroles
19h00Journal
19h39 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros
19h40 MagazineImage du jour : Roland

Garros
19h41Météo 2
19h45 MagazineEnvoyé spécial
21h15 MagazineComplément d'enquête
22h14 Image du jour : Rugby Top 14
22h15 MagazineGrand public



06h50 Dessin animéGarfield & Cie
07h15 SérieAngelo la débrouille
07h40 JeunesseC'est bon !
07h45 Des histoires et des vies (1ère partie)
08h45 Des histoires et des vies (2e partie)
09h35 Edition de l'outre-mer
09h45 MagazineConsomag
09h50 MagazineMidi en France
10h55Météo
11h00 12/13 :Journal
11h55 MagazineMétéo à la carte
12h50 MagazineSi près de chez vous
13h45 JeuKeno
13h55 MagazineQuestions cibles au Sénat
14h55 MagazineSénat info
15h10 JeuDes chiffres et des lettres
15h50 JeuHarry
16h20 MagazineUn livre, un jour
16h30 JeuSlam
17h10 JeuQuestions pour un champion
17h55 MagazineObjectif indépendance
18h00 19/20 :Journal
18h50Météo
19h00 MagazineTout le sport
19h05 MagazineUn jour à Roland
19h10 MagazineEt si on changeait le monde
19h15 SériePlus belle la vie
19h45 FilmL'empreinte
20h20Météo
20h22 MagazineParlons passion
20h25Grand Soir 3
22h30 MagazineLes sorties de la semaine
22h35 DocumentaireSigné Mireille Dumas

CANAL+

05h55 MagazineLa matinale
07h25 FilmCountry Strong
09h20 FilmGrand-mère doit sécher
09h35 FilmLa petite Venise
11h10 DivertissementLes Guignols de l'info
11h20 La nouvelle édition 1ère partie
11h45 MagazineLa nouvelle édition
13h00 FilmTo Rome with Love
14h50 MagazineRencontres de cinéma
15h08 Les bonus de Guillaume
15h10 FilmBlanche-Neige et le chasseur
17h15 SérieLes Simpson
17h45 Le JT
18h05 MagazineLe grand journal
19h05 DivertissementLe petit journal
19h30 MagazineLe grand journal, la suite
19h55 SérieScandalInédit
20h40 SérieScandal
21h20 SérieThe Big C
22h15 Série30 Rock
22h55 FilmAdieu Berthe ou l'enterrement de mémé



06h45 SérieDocteur La Peluche
07h15 Dessin animéLe petit Nicolas
07h25 SérieMartine
07h40 SérieLou !
08h00Météo
08h05 MagazineM6 boutique
09h05Météo
09h10 MagazineC'est ma vie
10h00 SérieDesperate Housewives
11h40Météo
11h45 Le 12.45
12h05 SérieScènes de ménages
12h40Météo
12h45 TelefilmLe bal des pompiers
14h30 TelefilmAu bord de la folie
16h30 JeuUn diner presque parfait
17h40 Magazine100 % mag
18h40Météo
18h45 Le 19.45
19h05 SérieScènes de ménages
19h50 SérieBody of ProofInédit
20h40 SérieBody of Proof

TÉLÉ

La sélection



19h50

Alice Nevers, le juge est une femme



Résumé

Une nounou est retrouvée morte à quelques mètres du berceau de l'enfant qu'elle avait en garde. En inspectant les lieux du crime, les enquêteurs découvrent une caméra dissimulée dans un ours en peluche. La nounou était-elle aussi parfaite qu'elle le semblait ? Qui avait intérêt à la surveiller de la sorte ? Des parents suspicieux ? Parallèlement, Marquand doit libérer Alice, qui a été placée en garde à vue. Est-elle enfin prête à se faire aider ? ...



19h45

Envoyé spécial



Résumé

L'argent des assurances-vie

L'assurance-vie est le placement préféré des Français : 60 % d'entre eux ont choisi cette option pour mettre de l'argent de côté. Pourtant, chaque année, des dizaines de milliers de contrats de sont pas réclamés par leurs bénéficiaires. Un magot qui prospère dans les coffres des assureurs. Enquête sur le trésor caché des assurances-vie.

Le Harlem Shake, dans les coulisses d'un buzz planétaire

Des étudiants aux employés de bureau en passant par des militaires norvégiens ou des opposants égyptiens, le monde entier veut désormais poster son «Harlem Shake» sur le Net, une vidéo d'une minute montrant un groupe de personnes danser de manière loufoque sur le morceau original du même nom. Que se cache-t-il derrière cette tendance en apparence anodine ?



19h45

L'empreinte



Résumé

Elsa est une femme sans histoires. Un jour, elle vient chercher son fils Thomas, qui a passé l'après-midi à un goûter d'anniversaire. Elsa remarque tout de suite une petite fille de 6 ans qui la bouleverse. Quelque chose d'inédit se produit en elle. Elsa le sent, elle en a l'intime conviction : Lola est sa fille. Pourtant, rien ne vient étayer cette sensation. N'échappant plus à cette obsession, à ce sentiment inexplicable, elle décide d'adopter un comportement aussi rationnel que possible et enquête sur la fillette. En s'introduisant dans la vie de cet enfant, Elsa rencontre sa mère, Claire Vigneaux. Très vite, Claire s'inquiète du comportement étrange d'Elsa, qui rôde autour de sa fille. Débute alors un face-à-face animal entre deux femmes que tout oppose...

CANAL+

19h55

Scandal



Résumé

Le procureur David Rosen est sur le point de découvrir la vérité au sujet de l'élection présidentielle. Hollis Doyle presse Olivia de régler le problème au plus vite. La directrice de cabinet de la Maison-Blanche apprend par ailleurs que Fitz a demandé le divorce et qu'il compte mener la procédure à son terme. Abattue par tous ces bouleversements, Olivia n'est pas en mesure de prendre les décisions qui s'imposent, aussi Cyrus se propose de prendre la relève...



19h50

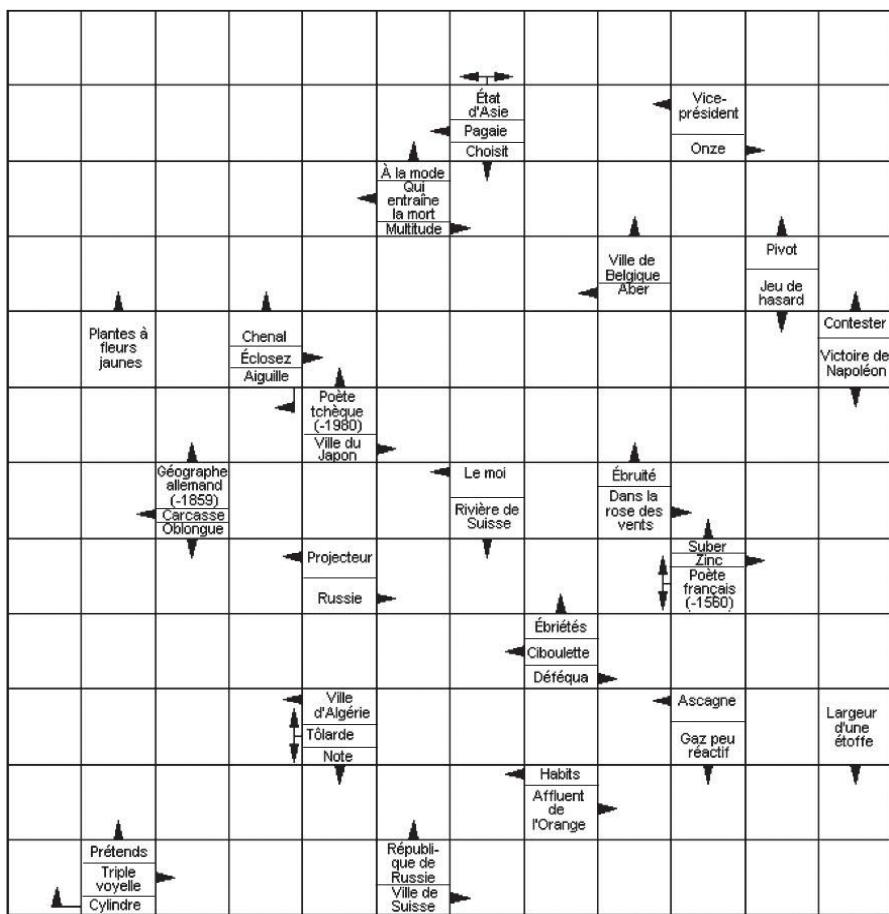
Body of Proof



Résumé

Plusieurs mois après la mort de Peter, Megan reprend le travail et retourne à la morgue. Les choses ont changé depuis son départ. Bud a pris sa retraite et Sam est parti en Virginie. Une nouvelle enquêtrice médicale a fait son arrivée au sein de l'équipe. Alors qu'elle travaille sur la mort d'un alcoolique, Megan découvre cinq cadavres dans une chambre. Les hommes, tous des vétérans de la guerre, ont été victimes d'un tueur en série. Megan apprend avec dépit que c'est Tommy Sullivan, un de ses anciens fiancés, qui est chargé d'élucider ce cas. Mais une autre mauvaise surprise attend la légiste : l'assassin a pris sa fille Lacey en otage...

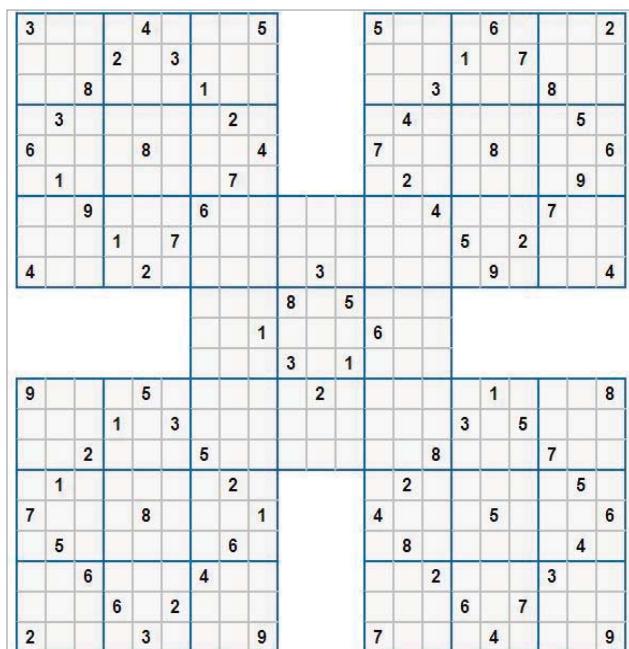
Mots fléchés n°285



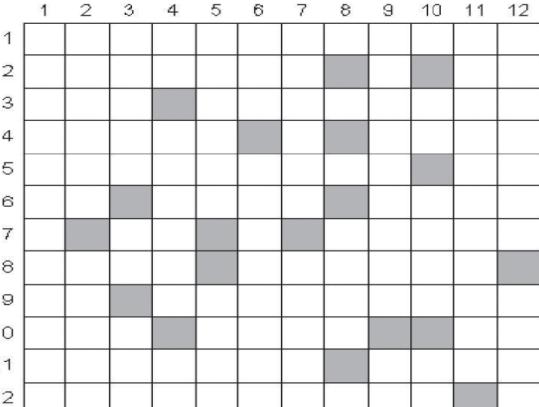
Samouraï-sudoku n°285

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°285



Horizontal element:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawren-cium
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Luggendum
7. Renseignements généraux - Marque du dépit
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

Vertical element:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuisinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamiser
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registre paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Proverbe français

C'est arrivé un 30 mai

1431 : mort de Jeanne d'Arc sur un bûcher à Rouen.

1814 : traité de Paris.

1967 : naissance de la République du Biafra.

1968 : lors des événements de mai 1968 en France, Charles de Gaulle réapparaît, après être parti à Baden-Baden consulter l'armée et notamment le général Jacques Massu.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sclérose en plaques.

- Croatie : Fête du Sabor, commémore la première réunion du parlement multipartite en 1990.

- Espagne : îles Canaries : Fête des Canaries (es).

- Malaisie : Labuan et Sabah : Premier jour de la Fête du Kaamatan.

- Nicaragua : Dia de la Madre, Fête des Mères.

- Pérou : Dia nacional de la papa, Journée nationale de la pomme de terre.

- Porto Rico : Lod Massacre Remembrance Day, Journée du souvenir du massacre de l'aéroport de Lod, célèbre les vingt-six victimes de l'attentat de l'aéroport de Lod en Israël, dont dix-sept étaient portoricaines.

- Royaume-Uni : Anguilla : Anguilla Day, Fête d'Anguilla, commémore le début de la révolution nationale en 1967.

- Royaume-Uni : Trinité-et-Tobago : Fête de l'arrivée des Indiens (en).

M'SILA

Séminaire international sur la préparation des athlètes

La préparation des athlètes et l'entraînement sportif ont constitué le thème dominant d'un séminaire international ouvert mardi à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila en présence d'experts nationaux et internationaux.

Selon le chef du département des activités physiques et sportives adaptées, le Dr Mohamed Kabouya, cette rencontre de deux jours aborde la préparation des athlètes des sports collectifs sur les plans technique, tactique, psychologique et mental, et traite des éléments incontournables pour atteindre le niveau de performance.

L'importance de la recherche scientifique pour le développement, la promotion et l'encadrement des talents sportifs dans les différentes disciplines sera également analysée durant la rencontre, a précisé le Dr Kabouya, relevant que l'entraînement sportif a enregistré au cours des dernières années de «considérables évolutions exigeant des efforts de suivi permanents de la part des entraîneurs pour améliorer la qualité de la préparation de leurs athlètes».

La «fabrication» d'athlètes de haut niveau exige une continuité dans le travail qui doit débuter par «la sélection des jeunes talents à l'état brut» pour se poursuivre par leur préparation cor-

recte sous la direction d'entraîneurs «jouissant de réelles compétences de coaching», a encore souligné cet universitaire. De son côté, le chef du département organisateur, le Dr Khaled Djouadi a estimé que l'objectif de la rencontre est aussi de «supplanter la culture des résultats ponctuels limités» par «la culture de la maîtrise et de la haute qualité dans la pratique des sports collectifs».

Le département des activités physiques et sportives adaptées est l'un des cinq départements composant l'institut des Sciences et des technologies des activités physiques et sportives (Staps).

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT D'ALGERIE 1A (SENIORS DAMES)

Le programme de la 18^e journée

Vendredi :
MB Béjaïa - RC Béjaïa (15h00)

Samedi :
GS Pétroliers - RIIJ Alger (16h00)
WO Chlef - ASW Béjaïa (10h00)
NR Chlef - ASV Blida (11h30)
NC Béjaïa - Seddouk VB (10h00)

| Classement | Pts | J |
|------------------|-----|----|
| 1. GS Pétroliers | 48 | 17 |
| 2. MB Béjaïa | 48 | 17 |
| 3. ASV Béjaïa | 34 | 17 |
| 4. NR Chlef | 34 | 17 |
| 5. WO Chlef | 28 | 17 |
| 6. Seddouk VB | 16 | 17 |
| 7. NC Béjaïa | 16 | 17 |
| 8. ASV Blida | 12 | 17 |
| 9. RIIJ Alger | 11 | 17 |
| 10. RC Béjaïa | 5 | 17 |

(SENIORS MESSIEURS)
Le programme du 2^e tournoi play-down

3^e journée, jeudi 30 mai :
PO Chlef - ITR Sétif (15h00)
ASV Blida - OMK El-Milia (16h30)
ES Béthioua - RC M'sila (18h00)

4^e journée, vendredi 31 mai :
ITR Sétif - RC M'sila (15h00)
OMK El-Milia - ES Béthioua (16h30)
PO Chlef - ASV Blida (18h00)

5^e journée, samedi 1^{er} juin :
ASV Blida - ITR Sétif (10h00)
ES Béthioua - PO Chlef (11h30)
RC M'sila - OMK El-Milia (13h00)

NAÂMA

64 enfants au tournoi régional de handisport à Mécheria

Soixante-quatre (64) enfants aux besoins spécifiques participent depuis mardi dernier à un tournoi de handisport, abrité par le centre médico-pédagogique de Mécheria (Naâma) à l'initiative du club sportif amateur de l'association des personnes handicapées El-Amel.

Des enfants aux besoins spécifiques venus des wilayas de Naâma, El-Bayadh, Béchar et Tlemcen prennent part à ce tournoi organisé en collaboration avec la direction de l'action sociale, dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'enfance (1^{er} juin), selon les organisateurs.

Ces enfants, âgés de 14 à 17 ans, vont concourir, durant 3 jours, dans plusieurs disciplines, à l'instar d'une course sur 1 000 m et 400 m, le lancer de poids, un tournoi de football, et une course à travers les artères de la ville, a indiqué le président de l'association organisatrice M. Mustapha Arbaoui.

L'initiative vise à faire participer cette frange de la société à une activité sportive et faciliter leur intégration à la vie sociale, a-t-il souligné.

DOPAGE

Suspension alourdie pour la gymnaste ouzbèke

La gymnaste ouzbèke Luiza Galuina, privée de compétition aux JO de Londres en raison d'un contrôle positif à un diurétique, a vu sa suspension allongée à deux ans contre six mois initialement, a annoncé mardi la Fédération internationale de gymnastique (FIG). Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a donné mercredi raison à l'Agence mondiale antidopage (AMA) qui avait fait appel de la décision de la Fédération d'infliger à la jeune femme une suspension réduite, selon la FIG.

Le code mondial antidopage ne prévoit des sanctions inférieures à

deux ans de suspension que dans des cas bien précis, notamment si l'athlète peut justifier de circonstances atténuantes.

La gymnaste, 20 ans, avait été testée positive au furosemide le 25 juillet, quatre jours avant le début des compétitions de gymnastique artistique féminine. Devant le TAS, la FIG avait fait valoir «que la gymnaste, en étant exclue des Jeux, avait subi déjà une punition adéquate, et qu'une longue suspension équivaudrait à la fin de sa carrière». L'Ouzbèke est désormais suspendue jusqu'au 31 juillet 2014.

TOUR CYCLISTE D'IRAN
L'Iranien Ghader Mizbani vainqueur, Chaâbane à la 10^e place



Le cycliste iranien Ghader Mizbani Iranagh de l'équipe Tabriz Petrochemical Team a remporté le Tour d'Iran 2013, alors que l'Algérien Hichem Chaâbane du club Sovac a terminé à la 10^e place du classement général.

Chaâbane a pris la 10^e place avec un total de 18h 44' 48" soit à 1'28" du vainqueur de la course disputée sur un parcours total de 761,41 km, avec un volume horaire de 18h 43' 20" pour une moyenne de 40,66 km/h. Le coureur iranien a construit son succès à partir de la 5^e étape où il avait endossé le maillot jaune de leader. Hichem Chaâbane a fait bonne figure dans ce Tour en particulier lors des deux dernières étapes où il a fini successivement à la 10^e place lors de la 5^e étape courue entre les villes de Jofla et Sahand, puis 6^e à la dernière étape (Critérium), courue lundi dans les rues de Tabriz, avec un temps de 2h 32' 10" pour un parcours de 101,9 km. Quelque 93 cyclistes représentant 19 équipes dont 13 étrangères et six locales ont pris part à cette 5^e édition du Tour d'Iran.

COUPE D'ALGERIE DE HANDBALL (SENIORS MESSIEURS)

Le GS Pétroliers et le C Chelghoum Laïd en finale

Le GS Pétroliers et le C Chelghoum Laïd ont validé leur billet pour la finale de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs) à l'issue des demi-finales disputées mardi.

Le GS Pétroliers s'est qualifié aux dépens de l'ES Ain Touda sur le score de 28 à 17, tandis que le C Chelghoum Laïd a éliminé l'O El-Oued (34-27).

La finale entre le GS Pétroliers et le C Chelghoum Laïd se déroulera le 5 ou le 6 juin prochain.

A Barika : C Chelghoum Laïd - O El-Oued 34-27
A Bordj Bou Arréridj : GS Pétroliers - ES Ain Touda 28-17.

Solution Samurai-sudoku N°284

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 3 | 9 | 8 | 2 | 7 | 5 | 4 |
| 9 | 4 | 5 | 3 | 7 | 1 | 6 | 8 | 2 |
| 7 | 8 | 2 | 6 | 4 | 1 | 9 | 3 | 5 |
| 5 | 3 | 7 | 6 | 4 | 8 | 2 | 1 | 9 |
| 8 | 9 | 6 | 1 | 2 | 5 | 3 | 4 | 7 |
| 1 | 2 | 4 | 7 | 9 | 3 | 8 | 6 | 5 |
| 3 | 6 | 9 | 8 | 1 | 7 | 4 | 2 | 6 |
| 4 | 7 | 1 | 2 | 5 | 6 | 9 | 3 | 8 |
| 2 | 6 | 8 | 4 | 3 | 9 | 5 | 7 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 4 | 9 | 3 | 8 | 7 | 2 | 5 |
| 7 | 3 | 9 | 5 | 4 | 2 | 6 | 1 | 8 |
| 2 | 8 | 5 | 1 | 7 | 6 | 9 | 3 | 4 |
| 5 | 7 | 1 | 4 | 9 | 3 | 2 | 8 | 6 |
| 3 | 2 | 8 | 6 | 5 | 1 | 4 | 9 | 7 |
| 4 | 9 | 6 | 2 | 8 | 7 | 3 | 6 | 1 |
| 8 | 1 | 3 | 7 | 2 | 4 | 5 | 6 | 9 |
| 6 | 5 | 7 | 3 | 1 | 9 | 8 | 4 | 2 |
| 9 | 4 | 2 | 8 | 6 | 5 | 1 | 7 | 3 |

Solution Mots Croisés N°284

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Solution Mots Fléchés N°284

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAI■I
CELAI■EGOUT■
ANI■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELLEE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

ASO CHLEF

Medouar : «Messaoud intransférable, l'option de l'entraîneur local retenue»

L'attaquant de l'ASO Chlef, Mohamed Messaoud, convoité par des formations de l'élite est «intransférable», a indiqué mercredi Abel-krim Medouar, le porte-parole du club de Ligue 1 algérienne de football, affirmant que la barre technique de son équipe sera confiée à un entraîneur local en vue de la saison à venir.

«Messaoud ira jusqu'au bout de son contrat avec l'ASO. On n'a nullement l'intention de le céder pour un autre club, quelle que soit l'offre financière qui pourra nous parvenir», a déclaré à l'APS le responsable chlefien.

Après une saison difficile passée à Chlef, Messaoud, le meilleur buteur de l'exercice 2011-2012, a émis le vœu de changer d'air. Il a même déjà entamé des négociations avec les clubs qui souhaitent l'engager à l'image de l'ES Sétif et du CS Constantine, non sans susciter l'ire de la direction de son équipe.

«Les règlements sont clairs à ce propos. Aucun club n'a le droit d'approcher directement un joueur soumis à la libération sans passer par son club employeur, or certains présidents ne s'empêchent pas d'entamer des négociations avec des joueurs sous contrat, comme c'est le cas du reste avec Messaoud», a contesté Medouar.

Par ailleurs, le dirigeant de l'ASO, club qui a vu sa succéder trois entraîneurs à sa barre technique au cours de l'exercice qui vient de se terminer, a affirmé que la question du staff technique n'a pas encore été tranchée.

«Pour l'heure, on n'a pas encore abordé le sujet. On veut d'abord connaître les intentions de Mohamed Benchouia et Lamine Kébir, qui ont dirigé l'équipe lors de la dernière partie de la saison», a expliqué le porte-parole de l'ASO.

Entraîneur-adjoint à l'ASO depuis



plusieurs années, Benchouia a été promu entraîneur en chef après la démission de Nour Benzekri, à quelques journées du tomber de rideau de la compétition. Il a réussi à assurer le maintien de son équipe.

Selon l'entourage du club, Benchouia refuse de travailler de nouveau comme second, au moment où les dirigeants songent à engager un nouvel entraîneur.

«Le dossier sera tranché incessamment. Une chose est sûre, si Benchouia part, on recruterà un entraîneur local», a dit Medouar.

Entraîneur-adjoint à l'ASO depuis

CLUB AFRICAIN

Djabou forfait contre le CS Sfaxien

L'international algérien du Club Africain Abdelmoumen Djabou, blessé à la cheville lors du derby de la capitale perdu face à l'ES Tunis (1-0) a déclaré forfait pour la rencontre contre le CS Sfaxien, prévue hier au stade M'hiri dans le cadre de la 6^e et dernière journée des play-off de la Ligue 1, annoncé mardi le site officiel du Club Africain.

Djabou figure dans la liste des 25 joueurs convoqués par le sélectionneur Vahid Halilhodzic pour effectuer un stage à Alger en vue du match amical contre le Burkina Faso le 2 juin à 17h30 au stade Mustapha Tchaker (Blida).

APS

Le maître à jouer Clubiste ne figure pas dans le groupe des 18 convoqués par l'entraîneur pour le déplacement à Sfax. En revanche, son compatriote Khaled Lemmouchia est retenu pour cette confrontation contre le leader. A

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
DE MEDEA
NIF : 000826034303350

2710 / DG / 2013
N° 1583 / DMO / 2013

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DES MARCHES
ET D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 07/2013

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, **adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb - MEDEA**, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 07/2013, paru en date du 11/04/2013 dans le quotidien national «El-Adjwaa», et dans le quotidien «DK NEWS», relatif à la réalisation des logements sociaux locatifs y/c VRD à travers la wilaya de Médéa, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux:

Programme 2000 logements Publics locatifs (R.H.P.) année 2010 :

| N° Lot | Attribution provisoire | Note technique (Note de l'offre technique + note de l'offre financière) | Montant de l'offre financière après correction | Délai proposé | Critère de choix |
|--------------------------|------------------------|---|---|---------------|------------------|
| (Infructueux Pli unique) | | | | | |

Programme : 3500 logements (P-O) 2010-2014 tranche 2010 :

| | | | | | |
|--|--|---|----------------------------|---------|--|
| 10/2880/20 logements publics locatifs, y/c VRD à Gueugren - (Site R) Médéa | Cocontractant : SAMI TAAZI Construction : Montant VRD ayant le N° d'identification Sociale : 00122404225746 | Montant logements : 164.422.485,00 DA Montant VRD : 12.334.104,00 DA Montant logis +VRD : 168.954.584,00 DA/TIC | Points : 44,37 > 40 Points | 22 mois | Offre moins diserte conforme ou cotier des charges |
|--|--|---|----------------------------|---------|--|

Programme 1000 logements Publics locatifs (L.S.L) 1^{ère} Tranche année 2011 :

| | |
|---|-------------------------------------|
| 50 logements publics locatifs, y/c VRD Chlefouia | (Infructueux Aucun soumissionnaire) |
| 40/80 logements publics locatifs, y/c VRD à Saghroane | (Infructueux Pli unique) |

Programme 1000 logements Publics locatifs (L.S.L) 2^{ème} Tranche année 2010 :

| | | | | | |
|---|---|---|----------------------------|---------|--|
| 10/100 logements publics locatifs, sans VRD à Oued Ouedraouia | Cocontractant : BELAHCENE Construction : Montant VRD ayant le N° d'identification Sociale : 39172614000237 | Montant logements : 21.310.000 DA Montant VRD : 24.691.377,72 DA Montant logis +VRD : 334.936.767,72 DA/TIC | Points : 79,60 > 40 Points | 30 mois | Offre moins diserte conforme ou cotier des charges |
|---|---|---|----------------------------|---------|--|

Programme 2500/3000 logements Publics locatifs (R.P.H.P) 2^{ème} Tranche année 2011 :

| | |
|---|---|
| 20/100 logements publics locatifs, sans VRD à Oued Ouedraouia | (Infructueux Pli unique) |
| 20/100 logements publics locatifs, sans VRD à El-Oueria | Cocontractant : CHERIFI Montant VRD, ayant le N° d'identification Sociale : 3918426170351192 |
| 60/250 logements publics locatifs, sans VRD à Chlefet El-Akhbaria | (Infructueux Aucun soumissionnaire) |
| 50/250 logements publics locatifs, sans VRD à Chlefet El-Akhbaria | (Infructueux Aucun soumissionnaire) |

Programme 5500/5000 logements Publics locatifs 2^{ème} Tranche année 2011 :

| | |
|---|---|
| 50 logements publics locatifs, sans VRD à El-Oueria | (Infructueux Pli unique après évaluation technique) |
| 50 logements publics locatifs, sans VRD à Oued Ouedraouia | (Infructueux Aucun soumissionnaire) |
| 60/200 logements publics locatifs, sans VRD à El-Oueria | (Infructueux Aucun soumissionnaire) |
| 40/200 logements publics locatifs, sans VRD à El-Oueria | (Infructueux Aucun soumissionnaire) |

| | | | | | |
|--|--|---|-------------------------|---------|--|
| 72/156/950 logements publics locatifs, sans VRD à Berresgaghia | Cocontractant : HIBRECH Montant VRD, ayant le N° d'identification Sociale : 391432407004834 | Montant logements : 144.114.861,18 DA/TIC | Points : 90 > 40 Points | 24 mois | Offre moins diserte conforme ou cotier des charges |
|--|--|---|-------------------------|---------|--|

| | |
|---|---|
| 60/186/950 logements publics locatifs, sans VRD + locaux commerciaux à Berresgaghia | (Infructueux Pli unique après évaluation technique) |
| 60/186/950 logements publics locatifs, sans VRD à Berresgaghia | (Infructueux Pli unique) |

Programme : 4000 logements Publics locatifs Tranche complémentaire année 2011 :

| | | | | | |
|--|---|---------------------------------------|----------------------------|---------|--|
| 50 logements publics locatifs, sans VRD à Melegous | Cocontractant : TERRABOU Montant VRD, ayant le N° d'identification Sociale : 191022650003458 | Montant logements : 112.464.146,44 DA | Points : 63,11 > 50 Points | 22 mois | Offre moins diserte conforme ou cotier des charges |
|--|---|---------------------------------------|----------------------------|---------|--|

| | |
|---|---|
| 60/186 logements publics locatifs, sans VRD à Relma | (Infructueux n'a pas atteint la note technique) |
| 60/186 logements publics locatifs, sans VRD à Relma | (Infructueux n'a pas atteint la note technique) |

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, **adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb - MEDEA** dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

La commission des marchés publics de l'OPGI de Médéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

MONDIAL-2014

Les premiers billets mis en vente le 20 août

Les premiers billets pour le Mondial-2014 au Brésil seront mis en vente à partir du 20 août prochain, a annoncé le directeur marketing de la Fédération internationale de football (FIFA), Thierry Weil, mardi à Rio de Janeiro.

« Je ne devrais pas le dire, mais nous commençons à vendre (les billets) le 20 août. Toutes les informations seront données le 1er juillet », s'est contenté de dire M. Weil lors de la présentation du trophée de la coupe des Confédérations, organisée au Brésil du 15 au 30 juin. Le tirage au sort des poules du Mondial-2014 aura lieu à Salvador de Bahia (nord-est) le 6 décembre. Cette annonce intervient alors que la FIFA a mis la pression sur le Brésil pour la livraison, au plus tard le 31 décembre, des stades retenus pour abriter les rencontres du Mondial, dont certains sont en retard.

COUPE DU MONDE 2014 (QUALIFICATION) : Bénin-Algérie à Porto Novo (FIFA)

La rencontre Bénin - Algérie comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, groupe H, se déroulera le dimanche 9 juin au stade Charles de Gaulle à Porto Novo, a indiqué mardi la Fédération internationale de football (FIFA).

Les Ecureuils du Bénin accueillent d'habitude leurs adversaires au stade de l'Amitié à Cotonou, mais cette fois-ci ils ont opté pour le stade de Porto Novo de 25.000 spectateurs où la chaleur dépasse les 40 degrés en cette période de l'année. Le Bénin qui occupe la troisième place du groupe H avec quatre points à deux longueurs de l'Algérie et du Mali, espère tirer profit des conditions climatiques favorables et de l'apport du public pour remporter la victoire, dépasser les Verts au classement et se relancer dans l'optique de la qualification.

Cette rencontre sera dirigée par le directeur de jeu camerounais Neant Alioum. Il sera assisté de son compatriote Evarist Menkouande et du Nigerian Peter Edibi. Le quatrième arbitre est Antoine Effa (Cameroun). L'Algérie est en tête du groupe H avec six points devançant à la différence de buts le Mali. Le Bénin arrive en troisième position (4 pts) et le Rwanda bon dernière avec un seul point en trois matches disputés.

Coupe du Monde 2014 (qualification) Yakhouba Keita arbitrera Rwanda-Algérie (FIFA)

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné un quatuor d'arbitres guinéens sous la conduite de Yakhouba Keita pour diriger le match Rwanda - Algérie prévu le dimanche 16 juin au stade Amahoro à Kigali pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, groupe H.

Le directeur du jeu, le controversé guinéen, connaît bien le football algérien pour avoir dirigé la rencontre Algérie - Rwanda (3-1) en éliminatoires du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Il avait refusé un but valable pour les Verts (la balle avait largement franchi la ligne de but rwandais).

Il a également arbitré récemment le match JSM Béjaia - ES Tunis en huitième de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, privant Derragh d'un penalty valable dès la 5e minute avant d'accorder un penalty aux Tunisiens dans le dernier quart d'heure.

Yakhouba Keita sera assisté de ses compatriotes Sidiki Sidibé et Aboubacar Doumbouya. Le quatrième arbitre est Ahmed Touré.

À l'issue de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, l'Algérie devance le Mali en tête du groupe H à la différence de buts. Le Bénin est troisième avec quatre points et le Rwanda ferme la marche avec un seul point.

STAGE DE PRÉPARATION AVANT ALGÉRIE-BURKINA-FASO

Intense préparation des Verts aujourd'hui à Sidi Moussa

S.Ben

La sélection algérienne de football se prépare depuis cinq jours au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en vue de son double déplacement au Bénin et au Rwanda dans la perspective de disputer ses deux matchs importants dans le cadre des éliminatoires du groupe « H » de la Coupe du monde 2014.

A raison d'un biquotidien les joueurs de coach Vahid sont concentrés sur leur préparation intensive pour ces deux importantes échéances avec un intermédiaire ce match amical tout aussi important prévu dimanche prochain contre le Burkina Faso au stade Tchaker de Blida.

C'est ainsi que le coach Vahid Halilhodzic a programmé une première zone mixte pour la presse ce jeudi à partir de 17h00 au centre technique de Sidi Moussa (Alger). Tous les joueurs présents seront donc prêts pour des discussions avec les journalistes dont ce Taïder qui, dès son arrivée semble éviter les médias algériens !

Ainsi, les joueurs évoluant en championnats de France (Ligues 1 et 2) sont arrivés mardi dernier rejoignant ainsi le groupe des 15 joueurs à pied d'œuvre, en attendant l'arrivée des quatre professionnels du championnat d'Espagne, le 2 juin prochain.

Ainsi, le pensionnaire de Bologne Saphir Taïder est là



avec l'attaquant de Moreirense, Nabil Ghilas, il y a le parmesan Djamel Mesbah et défenseur Rafik Halliche, le capitaine Madjid Bougerra, Raïs M'Bolhi, Adlène Guédioura et Rafik Djebbour et même Essaïd Belkalem légèrement blessé est aussi là, Islam Slimani, l'attaquant de Guimaraes Hillal Soudani, l'usmite Nacerdine Khoualed rappeler pour palier à Belkalem au cas où, et Moudar Berrethane (MC El Eulma) qui a remplacé Zemmamouche blessé, Foued Kadir, Mehdi Mostefa, Faozzi Ghoulam mais aussi les pensionnaires de Ligue 2 Carl Medjani et le nouveau Laurent Agouazi sont tous là. Mais reste Abdelmoumene Djabou qui devrait disputer les play-offs en Tunisie avec le Club Africain mais qui n'a pas été retenu hier pour le match face au CS Sfaxien son dernier match avant de rejoindre les Verts probablement aujourd'hui ou demain vendredi. Sa participation pour la rencontre de dimanche

face au Burkina Faso semble donc improbable alors que les joueurs évoluant en Liga, à savoir Medhi Lacen, Sofiane Feghouli, Yacine Brahimi et Liassine Cadamuro seront les derniers à rejoindre le groupe puisque la 38ème et dernière journée du championnat espagnol se déroulera le samedi 1er juin.

C'est dire qu'avec les présents, coach Vahid devrait trouver son onze de départ face au Burkina Faso avant d'effectuer les derniers choix avant le départ vers le Bénin puis le Rwanda.

Les Verts effectueront deux déplacements au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin) comptant respectivement pour la 4e et 5e journée des éliminatoires du Mondial 2014.

Et justement, ce match amical sera une très bonne opportunité pour le staff technique afin d'arrêter la liste officielle des 25 joueurs devant effectuer ce double déplacement.

Et pour son premier match

en déplacement face au Bénin comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, groupe H, celui-ci se déroulera le dimanche 9 juin au stade Charles de Gaulle à Porto Novo, comme l'a si bien indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).

Les Ecureuils du Bénin accueillent d'habitude leurs adversaires au stade de l'Amitié à Cotonou, mais cette fois-ci ils ont opté pour le stade de Porto Novo de 25.000 spectateurs où la chaleur dépasse les 40 degrés en cette période de l'année. Ce match sera dirigé par le directeur de jeu camerounais Neant Alioum qui sera assisté de son compatriote Evarist Menkouande et du Nigerian Peter Edibi. Le quatrième arbitre est Antoine Effa (Cameroun).

Par la suite les Verts devront rallier le Rwanda pour jouer contre cette sélection le dimanche 16 juin au stade Amahoro à Kigali. Match qui sera dirigé par un quatuor d'arbitres guinéens sous la conduite de Yakhouba Keita qui sera assisté de ses compatriotes Sidiki Sidibé et Aboubacar Doumbouya. Le quatrième arbitre est Ahmed Touré.

Enfin, il est important de rappeler qu'à l'issue de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, l'Algérie devance le Mali en tête du groupe H à la différence de buts. Le Bénin est troisième avec quatre points et le Rwanda ferme la marche avec un seul point.

HALTÉROPHILIE : CHAMPIONNAT ARABE (JUNIORS/SÉNIORS)

6 médailles d'argent et une bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne d'haltérophilie a remporté six médailles d'argent et une bronze, lors des deux premières journées des Championnats arabes (juniors/séniors, hommes et dames) d'haltérophilie qui se déroulent du 28 mai au 3 juin à Doha, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Les premières consécrations algériennes ont été l'œuvre du junior Abdellakher Ain Ouazene qui a remporté trois médailles d'argent dans la catégorie des (56kg). Il a soulevé 90kg à l'arraché, 112kg à l'épaule jeté, ce qui lui a offert, également l'argent au total des deux mouvements (202kg).

Son compatriote Souheil Maarif a eu la même récolte dans la catégorie des 62kg (seniors), avec 109kg à l'arraché, 141kg à l'épaule jeté, deux barres qui lui ont permis de s'adjuger une argent au total des deux mouvements (250kg).

« Ces performances n'ont jamais été réalisées par Souheil qui reprend la forme et compte revenir à un plus haut niveau en prévision des prochaines échéances internationales », a indiqué le technicien Nabil Lahoubi, secrétaire général de la Fédération. La septième médaille algérienne est de couleur bronze. Elle a été réalisée par le junior Nafaa Feriak (62kg) au mouvement épaule jeté, après avoir soulevé la barre



de 130kg. L'haltérophile a soulevé 101kg à l'arraché, réalisant un total de 231kg.

Deux autres haltérophiles algériens entrent en lice, mercredi et essayent d'emboîter le pas à leurs coéquipiers en équipe nationale, et monter sur une des trois places du podium. Meriem Benmiloud évoluera dans la catégorie des 53kg, aux côtés d'une dizaine de concurrentes, alors que Adel Belhout est engagé dans la catégorie des (69kg).

Rappelons que la sélection algérienne présente à Doha est composée de 16 athlètes dont trois filles.

Il s'agit des cadets Aymen Touri (85kg), Bilal Messaour (77kg) et Ameur Messaoud (69kg), des cadettes Meriem

Benmiloud (48kg), Ikram Cherara (53kg) et Kheira Hammou (63kg), des juniors Nafaa Feriak (62kg), Adel Belhout (69kg), Abdelkader Ain Ouazene (56kg), Hossein Ferdjellah (77kg) et Walid Bidaoui (+105kg). En seniors, l'haltérophilie algérienne est représentée par Souheil Maarif (62kg), Abdellah Mekki (85kg), Maamar Boudani et Rabah Chouïya (94kg) et Abdelhamid Mimoun (+105kg).

Outre l'Algérie, le championnat regroupe 14 autres pays. Il s'agit de la Palestine, la Libye, le Yémen, l'Iraq, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Egypte, le Liban, la Tunisie, le Maroc, la Jordanie, le Koweït, Oman, et le Qatar (pays hôte).



UN CONTRAT RECORD pour José Mourinho

Le Special One s'apprête à faire un retour triomphal à Chelsea, qu'il avait quitté par la petite porte en septembre 2007. Chez les Blues, Mourinho va bénéficier d'un contrat en or, avec un salaire annuel net de 10 millions d'euros ! Si l'aventure de José Mourinho au Real Madrid s'est achevée en eau de boudin, l'excellente réputation du Portugais n'en a pas vraiment souffert. Le Mou s'apprête ainsi à revenir à Chelsea, où il avait connu trois saisons pleines de succès entre 2004 et 2007, et il est attendu comme le messie du côté de Stamford Bridge. Selon le *Sunday Times*, le propriétaire du club londonien, le milliardaire russe Roman Abramovitch, aurait offert au Special One un véritable pont d'or. Pour son deuxième mandat à Chelsea, Mourinho touchera un salaire net annuel de 10 millions d'euros. Ce qui en fait à la fois l'entraîneur le mieux payé de l'histoire du club et le plus gros salaire de l'ensemble de l'effectif de Chelsea. A l'instar d'un Carlo Ancelotti au PSG, Mourinho n'aura rien à envier à la feuille de paye de ses joueurs...



Une dernière pigé à l'OM pour Malouda ?

Exilé en Angleterre depuis son départ de Lyon en 2007, Florent Malouda serait sur le point d'effectuer son retour en Ligue 1. Un come-back qui pourrait avoir lieu à l'OM si l'on en croit le journal espagnol *Sport*.

Essien restera certainement à Chelsea

Prêté toute la saison par Chelsea au Real Madrid, Michael Essien retournera et restera certainement en Angleterre. En effet, le Ghanéen s'entend vraiment bien avec José Mourinho, et comme le Special One reprend les rênes de Chelsea, le (re)marriage semble parfait sous les couleurs des Blues. En 2005 déjà, le coach portugais avait fait signer Essien à Chelsea en provenance de Lyon pour 38 millions d'euros. «Nous avons une très bonne relation, je le comprends très bien. Daddy (le surnom qu'il lui donne) sait qu'il peut me faire jouer où il veut sur le terrain excepté gardien de but», a déclaré Essien. Il a disputé 20 matches de Liga cette saison et a marqué un but.



Un montant de 90 millions évoqué pour Bale !

Le Real Madrid serait prêt à faire une offre concernant l'ailier gallois. Elle avoisinerait les 70 millions d'euros selon le *Daily Mail*. Mais pas sûr que ce montant puisse convaincre les dirigeants britanniques. En effet, le calcul est simple du côté de Tottenham. Selon le journal espagnol *Sport*, le Real aurait déjà déposé à déposer 150 millions pour Neymar. En admettant qu'il fasse si gner Isco à 35 millions et Luis Suarez au même prix, il resterait une enveloppe suffisante pour faire une offre de l'ordre de 90 millions d'euros pour Gareth Bale.



Aubameyang vers Leverkusen



Selon le journal allemand *Bild*, Rudi Völler, le directeur sportif du Bayer Leverkusen était ce weekend à Saint-Etienne afin de rencontrer personnellement Pierre-Emerick Aubameyang, possible successeur de André Schürrle en partance pour le FC Chelsea. Si la concurrence existe, l'agent du joueur confirme que «Leverkusen est dans la course». Le transfert pourrait se jouer entre 10 et 15 millions d'euros pour un joueur encore sous contrat jusqu'en 2016.

Vidal jusqu'en 2018 ?



Selon *La Gazzetta dello Sport*, Arturo Vidal, le milieu de terrain chilien de la Juventus Turin, devrait prolonger son contrat jusqu'en juin 2018.

Malgré l'intérêt du Real Madrid ou encore du

Bayern Mu-

nich, le

milieu de

terrain international chilien Arturo Vidal (26 ans, Juventus Turin) pourrait prochainement rempiler pour deux saisons. Soit jusqu'en juin 2018. Auteur de dix buts cette saison en Serie A, l'ancien joueur du Bayer Leverkusen devrait percevoir un salaire annuel de quatre millions d'euros (sans les bonus).



**GROUPE PLAYMODE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL & EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE**

PMG.DZ

FREE YOUR RUN
NIKE FREE 5.0

PMG.DZ